

AUJOURD'HUI

Le trafic aérien en hausse aux États-Unis

Par rapport à mars 1991, les compagnies aériennes américaines ont enregistré une augmentation de 11 % du trafic passager, le mois dernier. **B-2**

Pêches et Océans Canada a fait preuve de prudence

Les dirigeants de Pêches et Océans Canada ont fait preuve de prudence dans l'élaboration des plans de gestion de la pêche au crabe des neiges. **B-3**

La Banque Nationale à nouveau dans la tourmente

Après avoir perdu 156 millions \$ avec Campeau, la Banque Nationale est à nouveau dans la tourmente avec Olympia and York. Hier à la bourse, la valeur de son action a encore perdu 1/8 à 9 \$. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
84,58 ¢ US-19/100

OR
337,40 US \$ +1,40

ARGENT
4,710 \$ Can -068

DOW JONES
3366,50 +12,74

TSE 300
3415,09 +3,76

XXM
1800,72 +4,27

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Début du long congé pascal

La plupart des marchés financiers, y compris les bourses canadiennes et américaines, les marchés de matières premières et les rapports d'échanges de bétail, sont fermés aujourd'hui 17 avril, Vendredi Saint. Les transactions recommenceront lundi, le 20 avril.

À Shanghai, en République populaire de Chine, deux personnes sont mortes et une vingtaine d'autres ont été blessées lors d'une émission d'actions ayant attiré des milliers de Shanghaiens dans un stade en octobre, vient de révéler un journal. Les autorités avaient admis que l'afflux de centaines de milliers de candidats à l'achat de titres lors de diverses émissions d'action en fin d'année dernière avaient entraîné de sérieux problèmes de sécurité. Après cet accident, les émissions d'actions ont été temporairement suspendues. La bourse de Shanghai, la deuxième du pays, avec celle de Shenzhen, a ensuite instauré un nouveau système : seules les personnes ayant préalablement acheté des bons de souscription sont autorisées à acquérir des actions.

« Toutes les conversations à Shanghai tournent autour de la bourse », a constaté le journal qui rappelle que les autorités ont souvent mis les gens en garde contre les risques de la spéculation boursière. Mais rien n'y fait et l'engouement des Chinois pour la bourse est tel qu'il est parfois à l'origine de disputes familiales si passionnées qu'elles nécessitent l'intervention de la police ou du comité de quartier.

Le prix des métaux à Londres, en livre sterling par tonne métrique : cuivre 1262-63 et plomb 302-03; en dollar américain par tonne métrique : zinc 1305-07, aluminium 1328-30 et nickel 7400-10.

LE SOLEIL

Les déclarations de Pierre Blais ont semé la panique chez les agriculteurs

QUÉBEC — Les déclarations faites mercredi par le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, concernant les épineuses négociations du GATT et dont LE SOLEIL faisait état dans son édition d'hier, ont provoqué, hier, un mouvement de panique au sein de la classe agricole québécoise.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

En fait, c'est une véritable douche d'eau froide que le ministre Blais a versé sur la tête des agriculteurs québécois qui ont vu dans ses propos un abandon pur et simple de la position traditionnelle défendue par le Canada au GATT.

Devant une telle situation, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. Yvon Picotte, en profite pour adresser une mise en garde au gouvernement fédéral sur la nécessité de continuer de défendre les programmes de gestion de l'offre de produits laitiers et avicoles jusqu'à la toute fin des négociations.

À l'Union des producteurs agricoles (UPA), les propos du ministre Blais ont rapidement attiré un mouvement de colère. On lui reproche ouvertement d'avoir semé un vent de panique au moment même où les négociations se poursuivent.



Après s'être crêpés le chignon au sujet de la relève agricole, il y a quelques mois, le ministre Yvon Picotte et le président de l'UPA, Jacques Proulx, s'entendent pour exiger du gouvernement fédéral qu'il défende les agriculteurs du Québec devant le GATT.

Dans sa déclaration, M. Blais indiquait clairement que l'on se dirigeait vers un système de tarification tel que proposé par le directeur-général du GATT, M. Arthur Dunkel. Or, son homologue provincial lui tape sur les doigts en lui rappelant poliment qu'il n'y a pas eu d'entente confirmant l'application de la tarification.

« Il importe donc, rajoute-t-il tout de go, pour le gouvernement québécois, que le Canada maintienne sa position concernant l'article XI et pose tous les gestes nécessaires pour le faire accepter par la communauté internationale. »

Au ministre Blais qui avouait tout candide que le Canada pouvait compter sur très peu

d'appuis internationaux, M. Picotte lui souligne que le gouvernement fédéral doit assumer pleinement ses responsabilités dans la défense des intérêts des agriculteurs québécois dans le cadre des négociations commerciales multilatérales.

« Si les appréhensions du ministre Pierre Blais devaient s'avérer justes, prévient M. Pi-

cotte, et que le nouvel accord du GATT entraîne des pertes pour les producteurs laitiers et avicoles, il appartiendra au fédéral de mettre en place des mesures adéquates permettant aux agriculteurs du Québec de s'adapter au nouvel environnement. »

Le spécialiste de l'UPA en matière de négociations du GATT, l'économiste Claude Lafleur, ne peut s'empêcher de lancer qu'il s'agit là « d'un beau cadeau de Pâques » du ministre Blais. « Sa responsabilité, dit-il, c'est de rassurer tout le monde tant et aussi longtemps qu'il y a espoir. »

M. Lafleur souligne qu'il n'y a encore aucune entente et que les négociations se poursuivent. « Lorsque ces négociations seront terminées, dit-il, on regardera alors ce qu'il faut faire. À ce moment-ci, il y a toujours espoir. Le rapport Dunkel n'a évidemment pas de sens. Mais peut-être les éléments d'une éventuelle entente seront intéressants. Pourquoi fait-il faire paniquer tout le monde. C'est un discours tout croche. Il n'a pas fait appel à la stratégie. »

Le spécialiste de l'UPA constate que ce sont les Européens qui perdraient le plus dans ces négociations du GATT. Or, selon lui, il vont tout mettre en oeuvre pour négocier avec les États-Unis un projet qui leur soit acceptable. Il croit alors que le Québec pourrait s'en tirer fort honorablement. « C'est une question de temps », précise-t-il.

Le Québec gagnant dans ses échanges avec les USA

QUÉBEC — Le consul général des États-Unis à Québec, M. William C. McCahill jr., ne cache pas que l'accord de libre-échange donne lieu à des irritants. Mais cette aspect négatif est présenté de façon exagérée par rapport aux avantages que peut y trouver tout particulièrement le Québec, qui a bénéficié l'année dernière d'un excédent record de 6,8 milliards \$ avec son voisin américain.

LE SOLEIL

« A lui seul, l'an dernier, le Québec représentait 9 % du déficit total américain de 76,2 milliards \$ », a ajouté hier le consul général, à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

En 1989, les exportations du Québec aux États-Unis étaient de 17 milliards \$, avec un excédent de 4,6 milliards \$ sur des importations américaines de 12,3 milliards \$.

L'année dernière, les échanges se situaient à 19 milliards \$ de ventes québécoises et 12,2 milliards \$ de ventes américaines, mais le solde commercial québécois est resté excédentaire et même légèrement à la hausse. « Et nous étions en pleine récession », n'a pas manqué d'observer le représentant des États-Unis, en précisant que ces relevés statistiques provenaient du gouvernement du Québec.

Selon M. McCahill, le

libre-échange s'avère une bonne entente pour les échanges commerciaux, mais il faut tenir compte que c'est une route commerciale à double voie. Des irritants, il s'en trouve de part et d'autre. Il faut dégonfler l'affaire des litiges.

Pour les Canadiens, ces irritants proviennent surtout de l'obligation du gouvernement fédéral américain d'appliquer des lois commerciales en vigueur depuis parfois 60 ans, dont la validité peut être mise en doute, mais dont l'entreprise américaine peut toujours se prévaloir. A quoi s'ajoute la multiplicité et la complexité des lois particulières aux États et aux municipalités.

On souhaite des règlements amicaux de dossiers tels que le bois d'oeuvre, les voitures Honda ou la bière, qui peuvent donner lieu à des recours aux mécanismes de règlement des différends du traité de libre-échange. Mais tous ces contentieux commerciaux ne sont que des « ho-

quets touchant à peine 3 % de la totalité des échanges avec le Canada, et moins de 1 % de nos échanges avec le Québec. »

Des modifications sont à l'étude. Mais il ne serait pas réaliste de les envisager avant le printemps prochain. L'examen des lois commerciales déuètes des États-Unis ne viendra qu'après les élections présidentielles et législatives.

Le consul a formulé un non catégorique aux possibilités d'ententes particulières avec le Québec, dans le cadre actuel du libre-échange canado-américain. Concernant les scieries québécoises frontalières englobées dans les nouveaux droits compensatoires imposés au bois-d'oeuvre canadien, il a laissé entendre qu'une révision est possible.

Quant à l'accord tripartite incluant le Mexique, le consul admet que des produits traditionnels de base ou de première transformation comme le papier journal peuvent être touchés. Mais l'oeil s'arrête moins aux produits de haute technologie, un secteur où le Québec fait fureur, entre autres le matériel de télécommunication qui est devenu l'exportation québécoise la plus importante : 3 milliards \$. Bombardier a aussi servi d'exemple.

SNC-Lavalin a les yeux fixés sur le projet des Trois Gorges

PEKIN (PC) — Comme toutes les firmes d'ingénierie faisant des affaires en Chine, SNC-Lavalin a les yeux fixés sur le « grand prix » : le projet hydroélectrique des Trois Gorges.

Approuvé dernièrement par le parlement chinois, ce projet de construction d'un imposant barrage sur le fleuve Yangtze devrait générer des contrats de plusieurs millions de dollars pour des compagnies de consultants et des entreprises manufacturières.

« Les compagnies travaillent très fort pour obtenir des contrats », a indiqué Jean Gagnon, le vice-président régional de SNC-Lavalin.

La firme, dont le siège social

se trouve à Montréal, est engagée dans le projet des Trois Gorges depuis presque dix ans, en collaboration avec trois autres sociétés : Hydro-Québec, BC Hydro et International Projects Management de Toronto.

En 1985, le gouvernement chinois a en effet préféré le consortium canadien à ses compétiteurs japonais et américains, afin de mener une étude de faisabilité concernant la construction du plus gros barrage jamais érigé.

Le consortium a recom-

mandé d'aller de l'avant avec ce projet controversé.

SNC-Lavalin travaille également dans des industries chimiques et pétrochimiques chinoises. De plus, elle participe à la prolongation du métro de Pékin. Sa longue expérience en Chine devrait l'aider à obtenir des contrats concernant le projet des Trois Gorges, a indiqué Fan Lu Jiang, le représentant de la compagnie à Pékin.

Des dirigeants chinois ont l'intention de se rendre au Canada en mai et en juin. Ils passeront probablement par la Baie James, afin d'y voir les réalisations hydroélectriques en place.

Balance commerciale canadienne Février : surplus de 1,1 milliard \$

OTTAWA (PC) — Le Canada a enregistré un surplus de sa balance commerciale en février de l'ordre 1,1 milliard \$, le plus élevé depuis mai dernier, a annoncé, hier, Statistique Canada.

L'agence gouvernementale a expliqué que les exportations avaient augmenté faiblement alors que les importations enregistraient un recul.

Les exportations ont grimpé à 12,2 milliards \$ en février contre 12,1 milliards \$ en janvier grâce à une augmentation des ventes de pièces d'automobiles à l'étranger, des produits de la ferme, du poisson et de l'énergie.

La valeur des importations a baissé à 11,2 milliards \$.

C'était le deuxième mois consécutif pendant lequel les exportations ont affiché un gain.

Les exportations vers les États-Unis ont atteint 9,5 milliards \$ en février, le plus haut niveau depuis août.

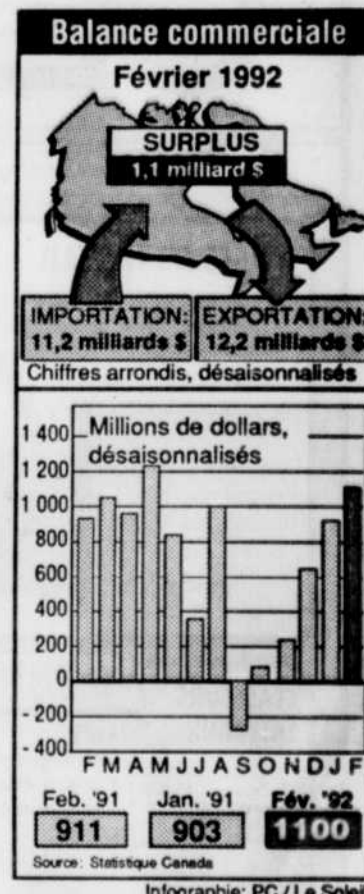
Aux États-Unis

Le déficit commercial des États-Unis a reculé de 43,1 % en février à 3,38 milliards \$ contre 5,95 milliards \$ en janvier et 5,99 milliards \$ en décembre, a annoncé, hier, le département du Commerce américain, à partir des statistiques douanières.

Le déficit commercial est en février le plus faible aux États-Unis depuis près de neuf ans, a-t-il précisé.

Wall Street tablait sur un déficit d'environ 5,2 milliards \$ en février.

Les exportations améri-



caines ont progressé de 6,8 % en février à un record de 37,81 milliards \$ alors que les exportations reculaient de 0,4 % à 41,20 milliards \$.

Le volume des importations de l'ensemble des produits pétroliers a progressé de 12,5 % en février à 208 millions de barils. Toutefois, la valeur totale a reculé de 13,5 % à 3,12 milliards \$ en février contre 3,61 milliards \$ en janvier.

Le prix du pétrole brut est tombé à 14,42 \$ le baril au cours du même mois contre 14,85 \$ en janvier, a précisé le département du Commerce.

Mises à pied chez Hyundai

NEWMARKET (PC) — La compagnie Hyundai Auto Canada a annoncé, hier, qu'elle devra mettre à pied temporairement environ 90 travailleurs à son usine de roues en aluminium de Newmarket, en Ontario.

Les chaînes de fabrication et de peinture seront arrêtées du 27 avril au 8 mai tandis que la chaîne de moulage et les bureaux de l'usine seront fermés du 1er au 8 mai.

Selon la compagnie, cet arrêt

de la production lui permettra de procéder à un ajustement de ses inventaires, qui sont trop élevés en raison de la faible demande pour des roues stylisées en alliage. Une augmentation de la demande est liée à la reprise économique.

Hausse du trafic aérien aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les compagnies aériennes américaines ont enregistré une augmentation de 11 % du trafic passagers en mars par rapport à la même période en 1991, selon les statistiques de la profession publiées, hier.

L'Association du transport aérien (ATA), a précisé que le trafic passagers sur les lignes intérieures américaines s'était accru de 2,2 % le mois dernier alors que le nombre de sièges offerts avait augmenté de 0,6 %. Le coefficient de remplissage s'est établi en moyenne à 60,8 % en mars contre 59,9 % un an auparavant.

Le trafic passager sur les destinations internationales était en hausse de 44,9 % en mars par rapport au même mois en 1991, encore marqué par la guerre du Golfe qui s'était terminée à la fin du mois de février.

Le nombre de sièges offerts sur ces lignes a augmenté de 26,8 % en mars 1992 et le coefficient de remplissage a atteint 68,2 % contre 59,7 % un an plutôt, a indiqué l'ATA.

Pendant les trois premiers mois de cette année, le trafic passagers a progressé de 0,3 % sur les lignes intérieures par rapport au premier trimestre 1991, et de 38,4 % sur les destinations internationales. Le nombre de sièges offerts a respectivement augmenté de 2,1 % et de 21,1 %.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

81007225

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 000 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672

SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

EN UN CLIN D'OEIL

■ Entente de principe entre Groupe Permacon et Ciment Québec

MONTREAL — Une entente de principe a été conclue, hier, entre le Groupe Permacon et Ciment Québec, concernant le regroupement de ces deux entreprises. Le Groupe Permacon compte plus de 650 employés et exploite onze usines au Québec et en Ontario, spécialisées dans la fabrication de produits de béton. Quant à Ciment Québec, elle compte plus de 600 employés et est active partout au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Angleterre. Elle exploite une cimenterie, une usine de tuyaux de béton, des carrières et sablières ainsi que 15 usines de béton. Le regroupement permettra à la nouvelle entreprise de bénéficier de synergies importantes à cause de la complémentarité des deux compagnies concernées, ont indiqué les responsables de Permacon et de Ciment Québec.

■ Achat d'actions de Groupe DMR

MONTREAL — Le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a acheté 182 000 actions de catégorie A et 710 000 actions de catégorie B du Groupe DMR, au prix de 5,375 \$ l'action. Le régime détient donc maintenant 2,6 % des actions subalternes votantes de catégorie A et 19,8 % des actions de catégorie B de la société. DMR est un fournisseur international de services aux entreprises et aux administrations publiques en matière de technologies de l'information. La société compte plus de 2200 spécialistes au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe.

■ Les ventes des grands magasins en dents de scie

OTTAWA — Les ventes des grands magasins ont augmenté de février à mars, mais elles restent inférieures à celles de l'an dernier. Statistique Canada a indiqué jeudi que les ventes ont totalisé 851 millions \$ pour le mois de mars, contre 746 millions \$ le mois précédent. Mais à la même période l'an dernier, les ventes atteignaient 909 millions \$, et plus de 1 milliard \$ il y a deux ans. Le président du Conseil canadien du commerce de détail, M. Alasdair McKichan, attribue cette performance au temps inhabituellement froid pour cette époque de l'année, qui freinerait les achats de vêtements et d'accessoires de mode.

■ Nouveau produit de la Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a lancé, hier, le contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de un mois (BAR), un nouveau produit qui ressemble au contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX). Le contrat BAR répondra à la demande croissante pour des produits permettant de gérer le risque relié aux taux d'intérêt sur instruments à court terme. Il permettra aussi aux participants du marché d'exploiter des écarts ou des fluctuations de rendement. Le BAR a pour valeur sous-jacente une acceptation bancaire d'une valeur de 3 millions \$ d'une échéance d'un mois, émise par une banque canadienne.

■ Baisse du bénéfice et des ventes de Scott Paper

VANCOUVER — Scott Paper a annoncé, hier, que son premier trimestre de 1992 s'était soldé par une baisse de 16,9 % de ses ventes nettes, de 50,2 % de son bénéfice d'exploitation et de 70,7 % de son bénéfice après impôt, par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice par action, qui était de 31 ¢ en 1991, est maintenant à 9 ¢. Pour ce premier trimestre, les ventes

nettes et le revenu d'exploitation de l'entreprise s'élèvent à 98 212 000 \$, le bénéfice d'exploitation est de 6 122 000 \$ et le bénéfice après impôt, 1 375 000 \$.

■ La semaine nationale du crédit commence dimanche

QUÉBEC — L'Association des directeurs de crédit reprend à nouveau sa Semaine nationale du crédit, à compter du dimanche 19 avril jusqu'au 25 avril 1992. L'association rappelle que 80 % des achats à la consommation se font par le biais du crédit. Les engagements financiers totaux, incluant le loyer, ne devraient jamais dépasser 30 % des revenus bruts, souligne aussi l'organisme. Et surtout, ce simple conseil, il est toujours préférable de se préparer un budget qui permet de suivre l'évolution de votre situation financière et de prévenir les problèmes avant que ceux-ci n'atteignent des proportions trop lourdes.

■ Amélioration de la conjoncture américaine

WASHINGTON — La conjoncture américaine a présenté, hier, des signes d'amélioration sur deux fronts : le nombre d'inscriptions au chômage a fortement diminué pour une seconde semaine consécutive, alors que le solde commercial affichait son meilleur résultat mensuel depuis neuf ans. Avec un déficit de 3,38 milliards \$, l'amélioration du solde extérieur par rapport au mois d'avril est de 43,1 %. Pour ce qui est du chômage, le département du Travail a indiqué que 415 000 personnes s'étaient inscrites au chômage durant la semaine du 4 avril, le chiffre le plus faible depuis le mois d'octobre. La semaine précédente, ce sont 433 000 personnes qui s'étaient inscrites au chômage et 456 000 une semaine auparavant.

■ Aide financière pour la pêche au buccin et au crabe commun

QUÉBEC — La pêche au buccin et au crabe commun pourra dorénavant bénéficier de l'aide gouvernementale. Le ministre responsable des Pêcheries, M. Yvon Vallières, a décidé de les inclure à la liste des espèces complémentaires admissibles à la mesure d'aide touchant le développement et l'intensification des pêches complémentaires au Programme de coopération pour l'avenir des pêches (CAP). On retrouve déjà dans ce secteur le sébaste, l'aiguillat commun, la baudroie, la raie, le capelan, le maquereau, le hareng et les petits pélagiques pêchés à l'aide d'une seine bourse. Toutefois, précise le ministre, l'aide dont pourront bénéficier les pêcheurs devra se rapporter à la valeur commerciale des débarquements additionnels. Il faudra donc que les requérants se soient assurés d'un déboursé pour leurs captures. Le crabe commun est principalement destiné à l'Asie et à l'Europe tandis que le buccin prend le chemin du Japon.

■ Virginia achète Sagar-1

MONTREAL — Mines d'or Virginia vient de faire l'acquisition d'un intérêt de 50 % dans Sagar-1, une propriété de 52 kilomètres carrés située à 85 kilomètres au sud de Fermont. Cette propriété recèle du cuivre et une combinaison d'or, de platine et de palladium qui pourraient être extraits à ciel ouvert. Virginia pourrait porter sa participation à 100 % au cours des trois prochaines années. Le groupe Corpomin et le groupe Vior sont les principaux actionnaires de Mine d'or Virginia.

GE CENTRES de DÉTAIL

La ressource par excellence en matière d'équipement, d'ameublement et de matériel de bureau

POSTE DE TRAVAIL 598⁰⁰\$

- Plateau genre granite, coudes noirs
- Avec étalage, cradène, retour et plateau en D
- Assemblage facile

VALEUR INCROYABLE! 598 \$ JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!

248⁰⁰\$

FAUTEUIL D'ORDINATEUR EXCLUSIF A OE

- Dossier haut
- Siège inclinable et dossier à blocage d'inclinaison
- Tapis gris ou noir
- Excellent pour votre dos

Rég. 379,00\$

CLASSEURS LATÉRAUX 238⁰⁰\$

- 36" L
- Noir, beige et gris
- Serrure et barres de suspension incluses

4 tiroirs: 418,00\$
3 tiroirs: 328,00\$
2 tiroirs: 238,00\$

GRATUIT TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Recevez ce téléphone BC985A de NOKIA lors de tout achat global de 1000,00\$ et plus dans l'un de nos magasins.

Venez dans un de nos centres et profitez de cette offre avantageuse.

Technophone de NOKIA BC 985 A

BUREAU DOUBLE D'ORDINATEUR 128⁰⁰\$

- 24" X 48"
- Clavier double
- Facile à assembler
- Blanc ou gris

Rég. 249,00\$

TÉLÉPHONE SANS FIL 5200 149⁹⁵\$

- Son «Clarity Plus»
- Pile longue durée 7 jours
- Sélection de 2 canaux sur le combiné
- Système de sécurité numérique

Rég. 169,95\$

Canon FAXPHONE 50 698⁰⁰\$

- Communication auto. téléc./tel.
- Raccord pour répondre
- Coupe papier automatique

Rég. 995,00\$

PROMOTION «TÉLÉPHONE CELLULAIRE GRATUIT» - CONDITIONS

Pour client effectuant auprès d'OE un achat de plus de 1 000 \$ (Exclusion faite des taxes et de la marchandise en solde)

Le téléphone BC 985 A de NOKIA est doté de fonctions de réponse automatique et de composition abrégée ainsi que d'une garantie d'un an (pièces et main-d'œuvre).

Le client s'engage à payer les frais de branchement exigés par CANTEL (60 \$) et à souscrire à un forfait mensuel de 30 minutes de communication cellulaire auprès de CANTEL et ce, durant au moins six mois. Il paiera également toute taxe applicable, tout permis, tout temps d'antenne mensuel, tous frais reliés au tarif et autres normalement exigés par CANTEL ou selon la loi.

Le client accepte qu'on lui émette une facturation rétroactive de 300 \$ s'il met fin à son abonnement moins de six mois après le branchement.

L'offre est soumise à une enquête de crédit de routine, par CANTEL avant le branchement.

OE se réserve le droit d'annuler la présente offre en tout temps.

VENEZ DES AUJOURD'HUI RENCONTRER LE PERSONNEL COMPÉTENT DE L'UN OU L'AUTRE DE NOS CENTRES.

AVANT D'ACHETER QUOI QUE CE SOIT, PASSES DANS UN CENTRE OE AFIN DE DÉCOUVRIR TOUT CE QUE NOUS AVONS À OFFRI

• Copieurs et télécopieurs remis à neuf (si disponibles)

• Ameublement d'occasion

• Locations d'ameublement

• Programmes crédit-bail

• Produits pour la petite entreprise

QUÉBEC: 2150, BOUL. CHAREST OUEST
ST-FOY G1N 2G3
Tél.: 683-0303
Fax: 687-3925

LUNDI-VENDREDI: 8H à 17H
SAMEDI: 10H à 16H

GE

UN CHOIX NATUREL EN AFFAIRES

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUTS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 6 AVRIL 1992:

1- DANS LA ZONE PB-4:

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 6 avril 1992, le **règlement 3252** modifiant le règlement de zonage 1401 dans le but de créer une disposition particulière à la zone publique PB-4 concernant les usages. (District Laval)

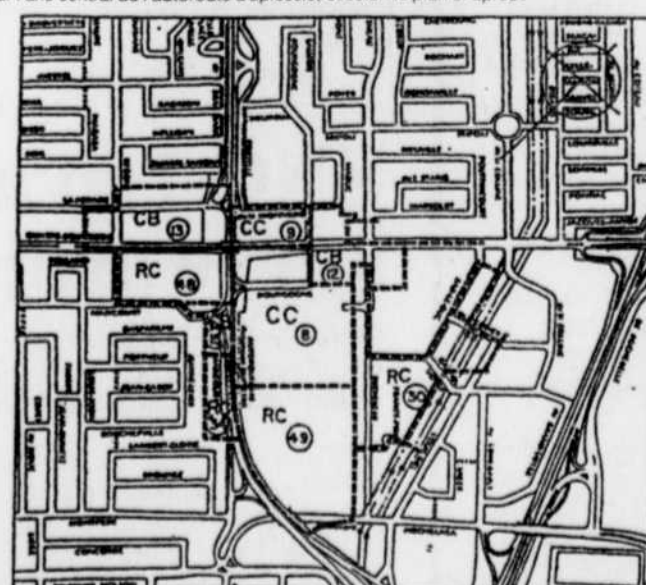
La zone PB-4 est délimitée comme suit: au nord, par l'axe du petit boulevard Charest; à l'est, par les lots S.-F. 114-1, 114-P, 116-P, 116-5-P, 116-59, 116-46, 116-48, 116-49, 116-50, 116-51 et 116-55; au sud, par l'axe de la rue Chapdelaine et par les lots S.-F. 111-218-1, 111-218-2, 111-228 et 111-B-11; à l'ouest, par l'axe de la rue Nérée-Tremblay, par les lots S.-F. 804, 109-23-2-1, 109-23-2-2, 109-23-3, 109-23-4 et 540-1; et selon le plan ci-après:



2- DANS LA ZONE CC-8:

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 6 avril 1992, le **règlement 3253** modifiant le règlement de zonage 1401 dans le but de créer des dispositions particulières à la zone commerciale CC-8 concernant l'usage autorisé, la construction d'un poste d'essence sans baie de service et la marge de recul. (District Saint-Mathieu)

La zone CC-8 est délimitée comme suit: au nord, par l'axe central des Quatre-Bourgeois et les lots S.-F. 216-A-10, 216-48, 216-49 et 216-27; à l'est, par l'axe central de la rue de Bourgogne et les lots S.-F. 214-88-3, 538-1 et 539-1; au sud, par les lots S.-F. 624, 625, 611-2, 216-A-17, 688, 691 et 690; à l'ouest, par l'axe central de l'autoroute Duplessis; et selon le plan ci-après:



Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que les règlements 3252 et 3253 fassent l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de 9h à 19h, le 28 avril 1992, au bureau du soussigné situé à l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Copies de ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, de lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement 3252 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 3 et pour que le règlement 3253 fasse l'objet d'un scrutin référendaire ce nombre est de 18. À défaut de ces nombres, les règlements en question seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 avril 1992, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, ce 16 avril 1992.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
SERGE GIASNON

La prudence a prévalu dans l'élaboration des plans de gestion de la pêche au crabe

QUÉBEC — C'est sous le signe de la prudence que les dirigeants du ministère des Pêches et des Océans (MPO) ont établi les plans de gestion de la pêche aux crabes des neiges dans la zone 16 (soit la moyenne Côte-Nord et le nord de l'île d'Anticosti) et du pétoncle. Le renouvellement du stock et la survie des espèces ont guidé les gestionnaires dans l'établissement de ces deux plans.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

À la fin de mars, les dirigeants du MPO avaient levé le voile sur le plan de gestion de la pêche aux crabes des neiges pour la zone 17 (l'estuaire du Saint-Laurent) où le contingent global a été établi à 1300 tonnes soit une baisse de 17 % par rapport à l'an dernier. Cette décision avait été bien accueillie autant par les pêcheurs que par les industriels.

Or, dans la zone 16, le plan de gestion a été établi en collaboration avec les représentants de l'industrie. On en vient donc à la conclusion que le contingent global (quota) sera de 2596 tonnes. Ce quota sera réparti également entre les 36 détenteurs de permis à raison de 72,1 tonnes ou 159 000 livres, par pêcheur. Par ailleurs, les transferts temporaires seront autorisés jusqu'à une limite de 72,1 tonnes tout au cours de l'année en cours.

En empruntant la voie de la prudence, les autorités du MPO expliquent que les connaissances biologiques dans l'exploitation de cette espèce sont encore incomplètes. La pêche aux crabes des neiges dans ce secteur qui a débuté le 11 avril dernier prendra fin le 31 juillet. Le nombre maximum de casiers autorisés demeurera le même en 1992 et 1993 soit 75 casiers.

L'an dernier, 2376 tonnes de crabes des neiges ont été débarquées dans cette zone. C'est donc dire que cette année, le nombre de tonnes pourrait en principe augmenter de 229 tonnes.

De plus les permis non renouvelés en 1992 ne seront pas réémis afin de favoriser le rétablissement des stocks, soulignent les dirigeants du ministère.

Par ailleurs, les 11 pêcheurs des zones 16 D et 16 E, moyenne Côte-Nord et des zones 18 A et 18 B Île-d'Anticosti se partageront des quotas individuels de 55 000 livres de chair.

Dans l'établissement de ce plan de gestion, même l'alimentation des bélugas est prise en considé-

ration. Ainsi, dans le but de protéger les principaux habitats reliés à la mise bas et à l'alimentation des bélugas du Saint-Laurent aucune activité de pêche du pétoncle à l'aide d'une drague ne sera autorisée en amont d'une ligne reliant Grande-Anse sur la Côte-Nord à la pointe est de l'Île-Verte dans le Bas-Saint-Laurent.

En 1991, les pêcheurs québécois ont débarqués rien de moins que 643 590 livres de chair de pétoncle représentant une valeur de 2,7 millions \$.

Quant à la pêche du pétoncle, 76 permis et un permis exploratoire seront émis pour l'ensemble du Québec. Dans les zones 19 et 20, Baie-des-Chaleurs et Îles-de-la-Madeleine respectivement, la pêche se fera de façon compétitive.

La visite de Michael Wilson en Chine suscite beaucoup d'attentes

PEKIN (PC) — Les hommes d'affaires canadiens installés en Chine attendent beaucoup de la visite de cinq jours qu'effectuera le ministre Michael Wilson à Pékin et à Shanghai, à compter de samedi.

Le ministre du Commerce international sera le deuxième membre du cabinet fédéral à se rendre en Chine depuis le massacre de Tiananmen, à l'été de 1989. Il a été précédé, en octobre dernier, de M. Bill McKnight, ministre de l'Agriculture.

Ce sera, par contre, la première visite d'un membre du Parlement depuis l'expulsion de trois députés canadiens de Chine, en janvier dernier, pour avoir rencontré des familles de dissidents emprisonnés.

M. Wilson a déclaré que le but de sa visite est d'appuyer les efforts des compagnies canadiennes qui font affaire avec la Chine et de renforcer les liens commerciaux qui existent avec ce pays. Il a ajouté qu'il abordera également la question des droits de la personne.

Le ministre assistera à la signature de trois ententes commerciales entre des compagnies canadiennes et chinoises.

L'une de ces compagnies, Northern Telecom, doit fournir de l'équipement pour 35 millions \$ à la province de Hebei. Northern Telecom est déjà l'un des principaux fournisseurs d'équipement de télécommunications à la Chine. Les deux autres compagnies canadiennes qui signeront des contrats

sont Spar Aerospace, de Toronto, et Harris Farinon, de Montréal.

« Cette visite apporte un grand appui au commerce canadien », a commenté Mme Nancy Lu, représentante du Conseil du commerce Canada-Chine, qui représente les intérêts des hommes d'affaires canadiens de Pékin.

« Les gens sont de plus en plus intéressés à faire des affaires avec cette partie du monde », a observé M. Norman Mailhot, consul général du Canada à Shanghai.

La présence commerciale du Canada en Chine n'est pas encore très importante.

■ Six ans de prison à Carlo de Benedetti

MILAN — Le financier italien Carlo de Benedetti, président de la société Olivetti et du groupe CIR (Compagnie Industriale Riunite SpA) a été condamné, hier, à six ans et quatre mois de prison par un tribunal de Milan en raison de son rôle dans la banqueroute frauduleuse de la banque Ambrosiano, la banque du Vatican. Carlo de Benedetti a été condamné en compagnie de 33 autres personnes inculpées d'avoir participé à cette affaire qui fut le plus gros scandale financier de l'après-guerre en Italie.



Georges
ANGERS

L'histoire se répète à la Banque Nationale

Après le problème des prêts souverains au début des années 1980 et après avoir perdu 156 millions \$ dans l'effondrement de l'empire de Robert Campeau, la Banque Nationale du Canada est encore prise dans la tourmente ; cette fois, ses problèmes sont liés aux difficultés du groupe Olympia & York des frères Reichmann.

Depuis que les problèmes du géant de l'immobilier ont été connus officiellement le 23 mars dernier, le cours des actions de la Banque Nationale a en effet perdu environ 20 % de sa valeur, la plus grosse baisse relative des titres des cinq grandes banques canadiennes ayant consenti des prêts, sous une forme ou sous une autre, à l'empire des frères Reichmann de Toronto. Ironiquement, seule la Banque Toronto-Dominion dont les activités sont pourtant concentrées en Ontario serait à l'abri de ce point de vue.

Manque de transparence

La Banque Nationale a davantage écopé que les autres parce que des rumeurs, non-démenties, se sont mises à circuler la semaine dernière à l'effet que ses prêts à Olympia & York étaient beaucoup plus importants qu'on ne l'avait d'abord cru. On parlait initialement de quelque 200 millions \$, puis le montant s'est mis à grossir : certains analystes avancent maintenant le demi milliard de dollars.

Cette dernière hypothèse a pris de la valeur avec le refus de la direction de la banque de clarifier la situation sous le prétexte de la confidentialité de ses relations avec ses clients.

Position délicate

Or, si cette hypothèse du demi milliard était la bonne, la Banque Nationale se retrouverait alors dans une position relativement plus délicate, advenant des déboires chez Olympia & York, que la CIBC ou la Royale, par exemple, qui ont pourtant prêté beaucoup plus d'argent aux frères Reichmann. Le cousin financier de la CIBC ou de la Royale, c'est-à-dire l'ancien actionnaire de ces deux banques, est en effet beaucoup plus épais que celui de la BN (7,8 milliards pour la Royale, 6,7 pour la CIBC, contre 1,8 pour la BN au 31 octobre dernier).

Un mémo interne de la direction de la BN est, par ailleurs, venu préciser qu'une proportion importante de son risque dans Olympia & York était protégée par des hypothèques de premier rang portant sur des immeubles de qualité. Implicitement, donc, on admet qu'une certaine partie des prêts consentis aux frères Reichmann est moins bien garantie, voire n'est pas garantie.

Enfin, advenant qu'Olympia & York ne puisse rembourser les intérêts dus à la banque pendant une période de plus de 90 jours, celle-ci devrait alors déclarer ces prêts « non-performants » et prendre, en conséquence, des provisions pour pertes qui réduiraient d'autant ses revenus.

C'est pourquoi on s'interroge actuellement sur la possibilité que la banque ne puisse maintenir son dividende à son niveau actuel de 80 ¢ par année ; le dividende de la Banque Nationale est d'ailleurs le plus généreux, proportionnellement, versé par les grandes banques canadiennes.

C'est tout cela qui a rendu les investisseurs nerveux vis-à-vis des titres de la Banque Nationale depuis quelques jours, une réaction que l'on pourrait qualifier de conjoncturelle.

Problème d'image

Mais la Banque Nationale souffre également d'un problème d'image encore plus fondamental. En effet, malgré ses efforts pour être reconnue comme membre du club sélect des grandes institutions bancaires canadiennes, elle n'y est toujours pas réellement parvenue.

Pour atteindre une stature nationale au même titre que les autres grandes banques du pays, la BN les a en effet suivies dans certaines aventures comme le développement par l'international, les prêts souverains ou encore le financement de certaines entreprises largement médiatisées (mais à haut risque) comme celle de Robert Campeau.

Cette politique n'a toutefois pas eu les effets escomptés ; la BN s'y est plus souvent qu'autrement brûlé les doigts. Or, plutôt que d'y gagner en stature nationale, elle a au contraire vu son image se ternir auprès des investisseurs.

En effet, si au Québec on parle toujours des « six grandes » quand on fait référence aux grandes banques du pays, dans le reste du pays on parle la plupart du temps du « big five », comme si l'on voulait bien signaler à la BN qu'elle ne fait pas encore réellement partie du club.

Le plus déconcertant dans tout cela, c'est que la Banque Nationale du Canada ne se serait jointe que récemment aux consortiums bancaires qui font affaire avec Olympia & York.

la Super Enfant-Fête

du 13 au 18 mai

proVigo

Un cadeau pour Pâques: Achetez dès maintenant votre

BILLET FAMILIAL

valable 1 journée (pour les membres d'une même famille)

13,50\$
18\$ aux guichets
4,50\$ de rabais

en prévente jusqu'au 15 mai chez Provigo

TPS incluse

Horaires:
mercredi 13 mai 9h à 15h30
jeudi 14 mai 9h à 15h30
vendredi 15 mai 9h à 20h
samedi 16 mai 9h à 20h
dimanche 17 mai 9h à 18h
lundi 18 mai 9h à 18h

participants
LE SOLEIL **TELE 4** **CHRC** **CHRC 98fm**

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Du nouveau
à la Super Enfant-Fête
Jeux sur le sport
amateur et la condition
physique

Les vedettes de
Télé-Pirate
seront avec nous
samedi,
dimanche et lundi

50 spectacle de
danse, musique;
ateliers de théâtre;
jeux éducatifs sur
l'alimentation,
l'environnement, la
prévention et
l'éducation

Gagnez une
croisière sur le
M/V Joliet
en participant
à notre
atelier-concours
de dessin

Participez au concours **Merci Secrétaires**

À l'occasion de la semaine des secrétaires, vous pourriez gagner un week-end pour deux personnes à New York sur les ailes d'Air Alliance pour vous... et un téléphone cellulaire **NOKIA** avec 100 minutes de temps d'antenne gratuites de **Cantel** pour votre patron.

New York

Pour participer, inscrivez vos coordonnées sur ce coupon et faites-le parvenir à **CHRC** avec la carte d'affaires de votre patron, avant minuit le 23 avril 92.

Postez ce coupon, avec la carte d'affaires de votre patron, à **Concours MERCI SECRÉTAIRES, CHRC, C.P. 8000, Ste-Foy (Québec) G1V 4S5**

NOM: _____
ADRESSE: _____
CODE POSTAL: _____ TEL: _____
(UN COUPON PAR ENVELOPPE)

une collaboration:
Air Alliance **CANTEL** **LE SOLEIL** **CHRC**

TIRAGE LE 24 AVRIL 92
Tous les détails à l'émission
PAILLÉ CONTENT
de 10h00 à MIDI
à **CHRC-80**

RÈGLEMENTS DISPONIBLES À CHRC

ROULEZ PLUS LONGTEMPS AVEC UNE SATURN SPORT COUPÉ

200 SATURN EN INVENTAIRE
Passez faire l'essai de l'automobile réinventée de toutes pièces

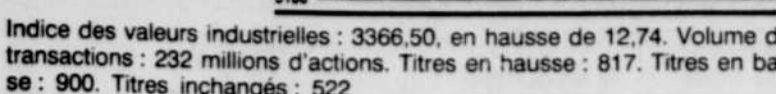
2 JOURS SEULEMENT JEUDI ET VENDREDI RECEVEZ GRATUITEMENT 300 LITRES D'ESSENCE À L'ACHAT

POUR LE CHOIX, LE PRIX, LA QUANTITÉ
chez **SATURN, SAAB, ISUZU RIVE SUD**

4585, boul. de la Rive-Sud, Lévis
(418) 835-1888

ISUZU **SATURN**

Age Group (Years)	Male (Millions)	Female (Millions)
15-24	3380	3380
25-34	3360	3360
35-44	3380	3380
45-54	3380	3380
55-64	3380	3380
65-74	3380	3380
75-84	3380	3380
85-94	3380	3380
95-104	3380	3380

[illegible]

LA BOURSE AMÉRICAINE

[illegible]

SUNBIRD 1992 ★★



la voiture populaire à un prix qui va me rendre populaire.

9999\$ ou **229,95\$/mois**

Vente



Pontiac Le Mans

GARANTIE 6 ANS - 100 000 km

super PAS CHER

179,95\$/mois

Grand-Prix

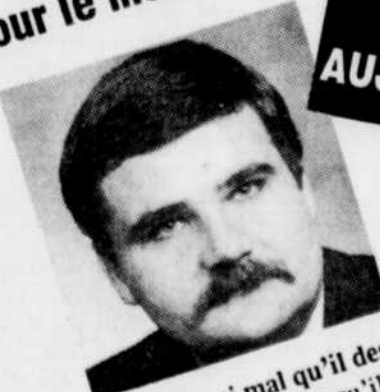
Vous avez le choix de la couleur, vous avez pas le choix de l'acheter de moi!

17 795\$ seulement



CET HOMME S'EN TIRE!

pour le moment...



Il calcule aussi mal qu'il dessine! Mais, le nombre de voitures qu'il nous a fait vendre la semaine passée nous force à le garder à notre emploi. Toutefois, les rabais qu'il nous oblige à consentir aux clients pourraient bien se retourner contre lui. Nous sommes encore à vérifier ses calculs. Profitez-en! Car si jamais on arrive en dessous....

OUVERT AUJOURD'HUI

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC CAMARO ETC

375, boulevard Hamel (face à Place Fleur de Lys) 529-6551

WOW!

TRANS-SPORT

Vous tombez en amour avec elle. À cause de mon prix, vous tombez en amour avec moi!

16 995\$ ou **344,95\$/mois**

VENTE



Buick Regal

Venez vous régaler avec notre prix. Super

19 499\$ Comme p **389,95\$/mois**

GRAND-AM-92

Elle est écorçante! Plus belle que ça, tu méms! Moins cher que ça, je méms!

13 795\$ ou **279,95\$/mois**



ESSAI CONDUITE SUIVANT

408 LIMOILLOU

A 687-4217
1 MOIS GRATUIT
Soir, fin de semaine 628-0017
Rue des Lilas chauffé, eau chaude
balcon, stationnement.
31/2: 375\$, 41/2: 405\$, 41/2: 565\$
21/2: 285\$, 31/2: 315\$

A 663-7052
41/2

Chauffés, parking, entrée laveuse
A 2376 Cardinal-Villeneuve
idéale retraite ou personne
seule. Très propre, grand
41/2, rez-de-chaussée avec
balcon, stationnement. Fal-
tes vite. 622-2233, 525-3382

A 658-5252
Adm.: 658-5252

A St-Albert, 11/2, 31/2, 41/2, 51/2,
neufs, spacieux, bain tourbillon,
ascenseur, intercom, balcon, plan-
chers bois, parking intérieur

A 667-1529
1485 ST-PASCAL

41/2 Juliette, chauffé, 440 \$
683-8102

A 25 Sapinière-Dorion
Promotion SPECIALE
Libres, 31/2, 41/2, tout inclus
627-3713, 658-5447

A 524-3444

21/2, 31/2, 41/2, très central,
tranquille, 2190 Cardinal-
Villeneuve, app. 109

A 648-8672

A 394 116 Rue, 41/2 chauffé, eau
chaude, intercom, entrée laveuse
sécheuse, iull., 648-8672, 683-8102

A 300 DES CÉDRÉS

Beau grand 41/2 récent, insonorisé,
planchers bois, balcon, porte-pa-
tio, libre mai et juin, 683-7493

A 80 Espinay, 41/2 "1 chambre"
bais franc, balcon semi-mobilier
dernier étage (3e), tout inclus,
iull., 41/2: 652-9779, 525-7073

A 213 DES SAULES est, 41/2
chauffé, eau chaude, 475\$, iull., 622-4954, 624-7146

644-0311, 522-8027, 1 mois gar-
rant, 41/2 chauffé, eau chaude, 2
balcons, parking, Ste-Claire d'As-
sise et St-Pascal, 450 \$

A 15 Sapinière-Dorion, 0, 31/2
chauffé, entrée laveuse sécheuse,
eau chaude fournie, stationne-
ment, libre mai, 628-1452, 623-4034

A 688-8531, 21/2, 31/2, 41/2,
8E AV, 2E Rue, Sap Dorion

UN MOIS GRATUIT

A 524-8245 avant-midi, 529-
0769, 31/2 (demi-sous-sol), 21/2
meubles, iull., 623-1333

A 623-2325, près cégep et hôpital,
31/2, 41/2, 51/2, rénovés, intercom,
21/2, 31/2, 41/2, 51/2

A 473 CANARDIERE, 31/2, meublé,
non chauffé, 683-7493

De 10h à 21h: 524-8127, 647-1577

A 649-1934 près cégep, 31/2, 41/2,
bais franc, intercom, balcon,
buerie, parking, 525-1242

A 1105, 4ème Avenue, 61/2, très
propre, entrée laveuse sécheuse,
2 toilettes, iull., 425 \$, 624-1877

A 3346, 4ème Avenue, 41/2, impec-
cable, super tranquille, balcon,
idéal personne seule, 654-1877

A 11E Rue, 31/2 moderne
semi-mobilier chauffé, écla-
re, pres bus, Tel. 655-2432

A 872-6701
41/2, 375 \$, non chauffé, loisir
retail, 644-0667, 688-0979

A 628-9258, Ste-odile, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, béton,
marquetterie, 653-1242

A 1070 BOUCHETTE, 41/2, 485\$,
pres cégep et hôpital

627-0017, 522-3745, 522-7375

A 623-5531, 41/2 insonorisé, chauffé,
éclaire, ascenseur, intercom, 335\$

A 647-1732, 21/2, 31/2, près
Fleur Lys, tout compris.

A 2085 Champefleury, 41/2, 51/2
chauffé, 365 \$ à 450 \$, 667-6429

A 118 Rue, 41/2, construction 1984,
42 \$, stationnement, 529-1156

A 2040 Champefleury, 41/2 chauffé,
bais franc, 375\$ 667-2416, 660-1536

A 647-3635, 1 mois gratuit 41/2, iull.
chauffé, eau chaude, bais franc

A 678-5016, 648-8110, 41/2, rénové,
ter iull., 2095 \$

A 849-3558, 4ème Avenue: 31/2,
St-Pie X, 41/2, chauffés, parkings

A 623-3055, 475-3915, 624-9422,
grands 4 - 31/2 chauffés, essiettes

A 605 41/2 St-Pie X, 31/2, 41/2, 51/2
tout parking 666-3778 877-0741

A 654-9137, 656-7345, 51/2, 41/2, 51/2,
pres cégep, buanderie, parking

A 11/2 31/2 tout compris, piscine in-
térieure, iull., 648-4262

A 473 Canardière, 41/2, 3e plan-
cher, 648-9424, 524-8127, 647-1577

A 661-5631, 683-5252, 41/2,
325 \$, iull., parking, rabais

A 315, 25e Rue, beaux 41/2 31/2
porte-patio, paisible 877-4884

A 222-2472, 622-3328, Ste-odile, 2
mois gratuits 41/2 chauffé iull 450\$

A 689-0979
41/2, 5e Rue, 455\$ chauffé, 3 logis

A 1975 DE GRANDVILLE, grand
51/2 chauffé, iull., 660-0760 soir

A 145 8ème rue, 31/2 laveuse et
sécheuse, libre au iull., 649-5497

Absolument voir, 41/2, Ste-odile,
ter iull., 529-4834, 622-2666

A ACCES rapide, Grand-Pre,
41/2 rénové, balcon, chauffé,
eau chaude 877-0660

A BAS prix, 41/2 chauffé, éclairé,
655 sur 24e Rue, 529-2871

ABORDABLE, 31/2, grandes écla-
ires, meuble ou non, bien éclairé,
balcon avant, arrière, intercom,
buanderie, stationnement, 3e
Hôpital St-François et Cégep Li-
moilou, 523-3839, 524-0762

A ACCES AISÉ
A STE-ODILE

MOIS GRATUIT(S)
PRES DE TOUTS LES SERVICES
VENEZ COMPARER NOS PRIX!
21/2, 31/2, 41/2, meublés à desiré
626-5468, 623-8621, 628-2797

A COTE CEGEP
11/2: 285\$ tout compris, 31/2:
355\$, calme, propre, 688-0979

A côté de l'Enfant-Jésu, beau
grand 5 pièces, 2 chambres, réno-
vé, pres services, chauffé, eau
chaude, plancher, stationne-
ment, entrée laveuse sécheuse
et lave-vaisselle, remise
pail 2 ans, 529\$, 688-4272, 522-4708

AGREABLE 41/2, non chauffé, 8e
Ave: 3 meuble 305\$ 524-3656

PLACE MONTERRAT
Promotion 1992
Bail signé avant Pâques
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2

Spacieux, confortables et modernes
• Prenez possession le 1er mai

• Payez le 1er juillet

Frais peints, entrée laveuse, sécheuse,
chauffés, éclairés, eau chaude, tapis mur à
mur, stationnement, piscine extérieure, es-
paces verts, autobus et centre commercial à
proximité, concierge, service 24 heures

• ou mois gratuits - occupation juillet

628-8634

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

130, des Lilas Ouest, bureau 111
Visites lundi au vendredi, 11h à 19h
Samedi, 13h à 17h

408 LIMOILLOU

AGREABLE, 41/2, 71/2, très vaste,
ensemble, balcon, bonus, 668-643

A IMMEUBLE GILBERT

Logements neufs, mai, iull., iull.
11/2, 31/2, 41/2, 51/2

garage, parking, piscine, et tous
les autres services. Cadeau indi-
viduel à la signature du bail!
664-0641, 624-9411

A LOUER, 41/2 stationne-
ment, iull., 647-2506

APP, pres Enfant-Jésu, cégep
Limoilou, studio, 31/2, 41/2, semi-
meuble, chauffé, éclairé, libre,
330\$ à 400\$, 688-4322, 522-4708

APPTS. BENOIT XV
21/2, 31/2, 41/2, 51/2, 61/2, libres

A QUI la chance? Pres de l'hôpital
St-François d'Assise, entrée laveuse
sécheuse, 21/2 à louer, 275 \$
par mois pres parc et services.
Entre 19h et 21h, 662-7272

A St-Albert, 31/2, laveuse, sé-
cheuse, bois franc, endroit
tranquille, non chauffé, 21/2
non éclairé, 305 \$, 622-9017

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 41/2, 2ème étage, 430 \$
à 500\$, 395 \$ chauffé, plan-
chers de bois, iull., 627-9693

A St-Albert, 41/2, 41/2, 41/2, 41/2,
chauffé, eau chaude, 627-9693

A St-Albert, iull., studio, 31/2,
41/2, 51/2, spacieux et
luxueux, stationnement in-
térieur, ascenseur, concier-
ge sur place, et beaucoup
plus. 626-9338, 627-1202

A St-Albert, 4

413 STE-FOY

A 652-1104
PLACE BONNE ENTENTE
Av. du Château, 110 à 413
Tranquillité, vue panoramique
Armées, meublé, ré-
peint, très propres. Prix
raisonnable, tout inclus.

A 656-1322
1 MOIS GRATUIT
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
Chauffés, éclairés, balcon
775 Rougemont, App. 15

A 651-9443
2 1/2 à 5 1/2
Armées, meublé, ré-
peint, très propres
MEUBLES SI DESIRE
Pres de tout, quartier, école
Excellents services

A 654-1602

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
SITE ENCHANTEUR

A 3003 LAROCHE, #5
VUE PANORAMIQUE
• 2 1/2 libre ou juillet
• 3 1/2 entrée lousse/séche
juin ou juillet
• 4 1/2 - 5 1/2 bois franc
413-4980, 651-8205

A 652-2871

AUBAINE
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tous services inclus.
Tapis, balcon, porte-à-châssis, station-
nement, près université, cégep,
centre d'achat, juil. août

A 652-9700

4 1/2 frais peinturé, planchers
bois franc refaits, libre
maintenant.

A 658-3411

FACE AU CAMPANILE
1 1/2 à 4 1/2
4 1/2 Armées, meublé, ré-
peint, très propres
Stationnement intérieur
Boisé, tous services inclus

A 652-2433

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tous services inclus.
Inspiré, ventilation, chauffage,
cuisine, eau chaude, cuisinière,
réfrigérateur, mini-lavasse et sé-
cheuse incluses, rue très calme,
centres d'achat, chul et uni-
versité, libre en mai, rue sasse-
ville, 465.

A 2 PAS DE TOUT

PROMOTION
Grands 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tous
services inclus, près centre
d'achat, autobus, 656-9511, 654-1338

A 2 PAS DE TOUT

AUBAINE
Grands 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tous
services inclus, près centre
d'achat, autobus, 656-9511, 654-1338

A 2829 CH. ST-LOUIS

Face à La Mission
Tranquillité, clientèle choisie
4 1/2 Chauffage, eau chaude,
cuisinière, réfrigérateur, mini-lavasse
et sécheuse, rue très calme,
centres d'achat, chul et uni-
versité, libre en mai, rue sasse-
ville, 465.

A 3047 LECHASSEUR

Immédiatement et juillet, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2

A 3047 LECHASSEUR

Immédiatement et juillet, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2

456 ST-SAUVEUR

PAROISSE Sacre-Coeur, permis de construire, salon, lavage, piscine, stationnement, 2000/mois, 525-8790.

920 ST-VALIER, deux chambres à louer, 524-7236, 622-9792.

458 SILLERY

A 5 mins de l'université, cuisine, salle de bain, entrée, salon, non fumeur, 2350 mois, 524-6584.

A VOIR, spacieux, confortables, tranquille, près université, non fumeur, 687-1128.

STUDIO à 5 mins de l'université, chauffage, éclairage, entrée, salon, non fumeur, 2350 mois, 524-6584.

466 CHAMBRES ET PENSIONS

RENOVATIONS, nouvelle administration, Résidence Mar Lefebvre, Ste-Foy. Personnes autonomes et semi-autonomes. Personnel qualifié en gérontologie, 658-8392.

A Charlesbourg, résidence pour personnes âgées, avec repas traditionnels québécois, bons soins et toutes commodités, 628-2018.

LUXUEUX, climatisé, piscine extérieure chauffée, service de transport personnel, 7005 et plus, 647-0249.

A 834-2512, luxueux face fleuve, chambre bain privé, retraite services 7005 à 10005 à prix gratuit.

A Charlesbourg, pour gens âgés, qualité assurée en tout ou argent remis si non satisfait, 672-0353.

DAME seule au couple âgé, non fumeur, bon secteur, 672-0353.

POUR handicapés, autonomes Charlesbourg 6005 mois 628-4003.

CONDOMINIUM

470 CONDOMINIUM A LOUER

A 975 Charest est, condos 1/1 3255 à 3455 3/1 3905 à 5755 6005 681-3901

Libres & juillet 871-0994

A 656-6162, 692-1532, Lebourgneuf, 2 chambres 2 salles bains, sud, 2 parkings, 7505

A BON MARCHÉ STONEHAM

Profitez de la saison estivale pour louer un magnifique condo entièrement équipé au prix exceptionnel de 550\$/mois jusqu'au 30 nov., 848-3113, 627-5151.

A Charlesbourg, HABITAT DU JARDIN, 2 chambres, 2 ascenseurs, stationnement intérieur, 7755 mois, 621-3232.

A Pointe de Ste-Foy, dans quadrilatère, 4/1, secteur tranquille, 7005, chauffage, climatisation, extérieurs, 658-7246, 871-1251.

A LA POINTE STE-FOY

Spacieux condos 3/1, 4/1, 5/1, 6/1, 7/1, 8/1, 9/1, 10/1, 11/1, 12/1, 13/1, 14/1, 15/1, 16/1, 17/1, 18/1, 19/1, 20/1, 21/1, 22/1, 23/1, 24/1, 25/1, 26/1, 27/1, 28/1, 29/1, 30/1, 31/1, 32/1, 33/1, 34/1, 35/1, 36/1, 37/1, 38/1, 39/1, 40/1, 41/1, 42/1, 43/1, 44/1, 45/1, 46/1, 47/1, 48/1, 49/1, 50/1, 51/1, 52/1, 53/1, 54/1, 55/1, 56/1, 57/1, 58/1, 59/1, 60/1, 61/1, 62/1, 63/1, 64/1, 65/1, 66/1, 67/1, 68/1, 69/1, 70/1, 71/1, 72/1, 73/1, 74/1, 75/1, 76/1, 77/1, 78/1, 79/1, 80/1, 81/1, 82/1, 83/1, 84/1, 85/1, 86/1, 87/1, 88/1, 89/1, 90/1, 91/1, 92/1, 93/1, 94/1, 95/1, 96/1, 97/1, 98/1, 99/1, 100/1, 101/1, 102/1, 103/1, 104/1, 105/1, 106/1, 107/1, 108/1, 109/1, 110/1, 111/1, 112/1, 113/1, 114/1, 115/1, 116/1, 117/1, 118/1, 119/1, 120/1, 121/1, 122/1, 123/1, 124/1, 125/1, 126/1, 127/1, 128/1, 129/1, 130/1, 131/1, 132/1, 133/1, 134/1, 135/1, 136/1, 137/1, 138/1, 139/1, 140/1, 141/1, 142/1, 143/1, 144/1, 145/1, 146/1, 147/1, 148/1, 149/1, 150/1, 151/1, 152/1, 153/1, 154/1, 155/1, 156/1, 157/1, 158/1, 159/1, 160/1, 161/1, 162/1, 163/1, 164/1, 165/1, 166/1, 167/1, 168/1, 169/1, 170/1, 171/1, 172/1, 173/1, 174/1, 175/1, 176/1, 177/1, 178/1, 179/1, 180/1, 181/1, 182/1, 183/1, 184/1, 185/1, 186/1, 187/1, 188/1, 189/1, 190/1, 191/1, 192/1, 193/1, 194/1, 195/1, 196/1, 197/1, 198/1, 199/1, 200/1, 201/1, 202/1, 203/1, 204/1, 205/1, 206/1, 207/1, 208/1, 209/1, 210/1, 211/1, 212/1, 213/1, 214/1, 215/1, 216/1, 217/1, 218/1, 219/1, 220/1, 221/1, 222/1, 223/1, 224/1, 225/1, 226/1, 227/1, 228/1, 229/1, 230/1, 231/1, 232/1, 233/1, 234/1, 235/1, 236/1, 237/1, 238/1, 239/1, 240/1, 241/1, 242/1, 243/1, 244/1, 245/1, 246/1, 247/1, 248/1, 249/1, 250/1, 251/1, 252/1, 253/1, 254/1, 255/1, 256/1, 257/1, 258/1, 259/1, 260/1, 261/1, 262/1, 263/1, 264/1, 265/1, 266/1, 267/1, 268/1, 269/1, 270/1, 271/1, 272/1, 273/1, 274/1, 275/1, 276/1, 277/1, 278/1, 279/1, 280/1, 281/1, 282/1, 283/1, 284/1, 285/1, 286/1, 287/1, 288/1, 289/1, 290/1, 291/1, 292/1, 293/1, 294/1, 295/1, 296/1, 297/1, 298/1, 299/1, 300/1, 301/1, 302/1, 303/1, 304/1, 305/1, 306/1, 307/1, 308/1, 309/1, 310/1, 311/1, 312/1, 313/1, 314/1, 315/1, 316/1, 317/1, 318/1, 319/1, 320/1, 321/1, 322/1, 323/1, 324/1, 325/1, 326/1, 327/1, 328/1, 329/1, 330/1, 331/1, 332/1, 333/1, 334/1, 335/1, 336/1, 337/1, 338/1, 339/1, 340/1, 341/1, 342/1, 343/1, 344/1, 345/1, 346/1, 347/1, 348/1, 349/1, 350/1, 351/1, 352/1, 353/1, 354/1, 355/1, 356/1, 357/1, 358/1, 359/1, 360/1, 361/1, 362/1, 363/1, 364/1, 365/1, 366/1, 367/1, 368/1, 369/1, 370/1, 371/1, 372/1, 373/1, 374/1, 375/1, 376/1, 377/1, 378/1, 379/1, 380/1, 381/1, 382/1, 383/1, 384/1, 385/1, 386/1, 387/1, 388/1, 389/1, 390/1, 391/1, 392/1, 393/1, 394/1, 395/1, 396/1, 397/1, 398/1, 399/1, 400/1, 401/1, 402/1, 403/1, 404/1, 405/1, 406/1, 407/1, 408/1, 409/1, 410/1, 411/1, 412/1, 413/1, 414/1, 415/1, 416/1, 417/1, 418/1, 419/1, 420/1, 421/1, 422/1, 423/1, 424/1, 425/1, 426/1, 427/1, 428/1, 429/1, 430/1, 431/1, 432/1, 433/1, 434/1, 435/1, 436/1, 437/1, 438/1, 439/1, 440/1, 441/1, 442/1, 443/1, 444/1, 445/1, 446/1, 447/1, 448/1, 449/1, 450/1, 451/1, 452/1, 453/1, 454/1, 455/1, 456/1, 457/1, 458/1, 459/1, 460/1, 461/1, 462/1, 463/1, 464/1, 465/1, 466/1, 467/1, 468/1, 469/1, 470/1, 471/1, 472/1, 473/1, 474/1, 475/1, 476/1, 477/1, 478/1, 479/1, 480/1, 481/1, 482/1, 483/1, 484/1, 485/1, 486/1, 487/1, 488/1, 489/1, 490/1, 491/1, 492/1, 493/1, 494/1, 495/1, 496/1, 497/1, 498/1, 499/1, 500/1, 501/1, 502/1, 503/1, 504/1, 505/1, 506/1, 507/1, 508/1, 509/1, 510/1, 511/1, 512/1, 513/1, 514/1, 515/1, 516/1, 517/1, 518/1, 519/1, 520/1, 521/1, 522/1, 523/1, 524/1, 525/1, 526/1, 527/1, 528/1, 529/1, 530/1, 531/1, 532/1, 533/1, 534/1, 535/1, 536/1, 537/1, 538/1, 539/1, 540/1, 541/1, 542/1, 543/1, 544/1, 545/1, 546/1, 547/1, 548/1, 549/1, 550/1, 551/1, 552/1, 553/1, 554/1, 555/1, 556/1, 557/1, 558/1, 559/1, 560/1, 561/1, 562/1, 563/1, 564/1, 565/1, 566/1, 567/1, 568/1, 569/1, 570/1, 571/1, 572/1, 573/1, 574/1, 575/1, 576/1, 577/1, 578/1, 579/1, 580/1, 581/1, 582/1, 583/1, 584/1, 585/1, 586/1, 587/1, 588/1, 589/1, 590/1, 591/1, 592/1, 593/1, 594/1, 595/1, 596/1, 597/1, 598/1, 599/1, 600/1, 601/1, 602/1, 603/1, 604/1, 605/1, 606/1, 607/1, 608/1, 609/1, 610/1, 611/1, 612/1, 613/1, 614/1, 615/1, 616/1, 617/1, 618/1, 619/1, 620/1, 621/1, 622/1, 623/1, 624/1, 625/1, 626/1, 627/1, 628/1, 629/1, 630/1, 631/1, 632/1, 633/1, 634/1, 635/1, 636/1, 637/1, 638/1, 639/1, 640/1, 641/1, 642/1, 643/1, 644/1, 645/1, 646/1, 647/1, 648/1, 649/1, 650/1, 651/1, 652/1, 653/1, 654/1, 655/1, 656/1, 657/1, 658/1, 659/1, 660/1, 661/1, 662/1, 663/1, 664/1, 665/1, 666/1, 667/1, 668/1, 669/1, 670/1, 671/1, 672/1, 673/1, 674/1, 675/1, 676/1, 677/1, 678/1, 679/1, 680/1, 681/1, 682/1, 683/1, 684/1, 685/1, 686/1, 687/1, 688/1, 689/1, 690/1, 691/1, 692/1, 693/1, 694/1, 695/1, 696/1, 697/1, 698/1, 699/1, 700/1, 701/1, 702/1, 703/1, 704/1, 705/1, 706/1, 707/1, 708/1, 709/1, 710/1, 711/1, 712/1, 713/1, 714/1, 715/1, 716/1, 717/1, 718/1, 719/1, 720/1, 721/1, 722/1, 723/1, 724/1, 725/1, 726/1, 727/1, 728/1, 729/1, 730/1, 731/1, 732/1, 733/1, 734/1, 735/1, 736/1, 737/1, 738/1, 739/1, 740/1, 741/1, 742/1, 743/1, 744/1, 745/1, 746/1, 747/1, 748/1, 749/1, 750/1, 751/1, 752/1, 753/1, 754/1, 755/1, 756/1, 757/1, 758/1, 759/1, 760/1, 761/1, 762/1, 763/1, 764/1, 765/1, 766/1, 767/1, 768/1, 769/1, 770/1, 771/1, 772/1, 773/1, 774/1, 775/1, 776/1, 777/1, 778/1, 779/1, 780/1, 781/1, 782/1, 783/1, 784/1, 785/1, 786/1, 787/1, 788/1, 789/1, 790/1, 791/1, 792/1, 793/1, 794/1, 795/1, 796/1, 797/1, 798/1, 799/1, 800/1, 801/1, 802/1, 803/1, 804/1, 805/1, 806/1, 807/1, 808/1, 809/1, 810/1, 811/1, 812/1, 813/1, 814/1, 815/1, 816/1, 817/1, 818/1, 819/1, 820/1, 821/1, 822/1, 823/1, 824/1, 825/1, 826/1, 827/1, 828/1, 829/1, 830/1, 831/1, 832/1, 833/1, 834/1, 835/1, 836/1, 837/1, 838/1, 839/1, 840/1, 841/1, 842/1, 843/1, 844/1, 845/1, 846/1, 847/1, 848/1, 849/1, 850/1, 851/1, 852/1, 853/1, 854/1, 855/1, 856/1, 857/1, 858/1, 859/1, 860/1, 861/1, 862/1, 863/1, 864/1, 865/1, 866/1, 867/1, 868/1, 869/1, 870/1, 871/1, 872/1, 873/1, 874/1, 875/1, 876/1, 877/1, 878/1, 879/1, 880/1, 881/1, 882/1, 883/1, 884/1, 885/1, 886/1, 887/1, 888/1, 889/1, 890/1, 891/1, 892/1, 893/1, 894/1, 895/1, 896/1, 897/1, 898/1, 899/1, 900/1, 901/1, 902/1, 903/1, 904/1, 905/1, 906/1, 907/1, 908/1, 909/1, 910/1, 911/1, 912/1, 913/1, 914/1, 915/1, 916/1, 917/1, 918/1, 919/1, 920/1, 921/1, 922/1, 923/1, 924/1, 925/1, 926/1, 927/1, 928/1, 929/1, 930/1, 931/1, 932/1, 933/1, 934/1, 935/1, 936/1, 937/1, 938/1, 939/1, 940/1, 941/1, 942/1, 943/1, 944/1, 945/1, 946/1, 947/1, 948/1, 949/1, 950/1, 951/1, 952/1, 953/1, 954/1, 955/1, 956/1, 957/1, 958/1, 959/1, 960/1, 961/1, 962/1, 963/1, 964/1, 965/1, 966/1, 967/1, 968/1, 969/1, 970/1, 971/1, 972/1, 973/1, 974/1, 975/1, 976/1, 977/1, 978/1, 979/1, 980/1, 981/1, 982/1, 983/1, 984/1, 985/1, 986/1, 987/1, 988/1, 989/1, 990/1, 991/1, 992/1, 993/1, 994/1, 995/1, 996/1, 997/1, 998/1, 999/1, 1000/1, 1001/1, 1002/1, 1003/1, 1004/1, 1005/1, 1006/1, 1007/1, 1008/1, 1009/1, 1010/1, 1011/1, 1012/1, 1013/1, 1014/1, 1015/1, 1016/1, 1017/1, 1018/1, 1019/1, 1020/1, 1021/1, 1022/1, 1023/1, 1024/1, 1025/1, 1026/1, 1027/1, 1028/1, 1029/1, 1030/1, 1031/1, 1032/1, 1033/1, 1034/1, 1035/1, 1036/1, 1037/1, 1038/1, 1039/1, 1040/1, 1041/1, 1042/1, 1043/1, 1044/1, 1045/1, 1046/1, 1047/1, 1048/1, 1049/1, 1050/1, 1051/1, 1052/1, 1053/1, 1054/1, 1055/1, 1056/1, 1057/1, 1058/1, 1059/1, 1060/1, 1061/1, 1062/1, 1063/1, 1064/1, 1065/1, 1066/1, 1067/1, 1068/1, 1069/1, 1070/1, 1071/1, 1072/1, 1073/1, 1074/1, 1075/1, 1076/1, 1077/1, 1078/1, 1079/1, 1080/1, 1081/1, 1082/1, 1083/1, 1084/1, 1085/1, 1086/1, 1087/1, 1088/1, 1089/1, 1090/1, 1091/1, 1092/1, 1093/1, 1094/1, 1095/1, 1096/1, 1097/1, 1098/1, 1099/1, 1100/1, 1101/1, 1102/1, 1103/1, 1104/1, 1105/1, 1106/1, 1107/1, 1108/1, 1109/1, 1110/1, 1111/1, 1112/1, 1113/1, 1114/1, 1115/1, 1116/1, 1117/1, 1118/1, 1119/1, 1120/1, 1121/1, 1122/1, 1123/1, 1124/1, 1125/1, 1126/1, 1127/1, 1128/1, 1129/1, 1130/1, 1131/1, 1132/1, 1133/1, 1134/1, 1135/1, 1136/1, 1137/1, 1138/1, 1139/1, 1140/1, 1141/1, 1142/1, 1143/1, 1144/1, 1145/1, 1146/1, 1147/1, 1148/1, 1149/1, 1150/1, 1151/1, 1152/1, 1153/1, 1154/1, 1155/1, 1156/1, 1157/1, 1158/1, 1159/1, 1160/1, 1161/1, 1162/1, 1163/1, 1164/1, 1165/1, 1166/1, 1167/1, 1168/1, 1169/1, 1170/1, 1171/1, 1172/1, 1173/1, 1174/1, 1175/1, 1176/1, 1177/1, 1178/1, 1179/1, 1180/1, 1181/1, 1182/1, 1183/1, 1184/1, 1185/1, 1186/1, 1187/1, 1188/1, 1189/1, 1190/1, 1191/1, 1192/1, 1193/1, 1194/1, 1195/1, 1196/1, 1197/1, 1198/1, 1199/1, 1200/1, 1201/1, 1202/1, 1203/1, 1204/1, 1205/1, 1206/1, 1207/1, 1208/1, 1209/1, 1210/1, 1211/1, 1212/1, 1213/1, 1214/1, 1215/1, 1216/1, 1217/1, 1218/1, 1219/1, 1220/1, 1221/1, 1222/1, 1223/1, 1224/1, 1225/1, 1226/1, 1227/1, 1228/1, 1229/1, 1230/1, 1231/1, 1232/1, 1233/1, 1234/1, 1235/1, 1236/1, 1237/1, 1238/1, 1239/1, 1240/1, 1241/1, 1242/1, 1243/1, 1244/1, 1245/1, 1246/1, 1247/1, 1248/1, 1249/1, 1250/1, 1251/1, 1252/1, 1253/1, 1254/1, 1255/1, 1256/1, 1257/1, 1258/1, 1259/1, 1260/1, 1261/1, 1262/1, 1263/1, 1264/1, 1265/1, 1266/1, 1267/1, 1268/1, 1269/1, 1270/1, 1271/1, 1272/1, 1273/1, 1274/1, 1275/1, 1276/1, 1277/1, 1278/1, 1279/1, 1280/1, 1281/1, 1282/1, 1283/1, 1284/1, 1285/1, 1286/1, 1287/1, 1288/1, 1289/1, 1290/1, 1291/1, 1292/1, 1293/1, 1294/1, 1295/1, 1296/1, 1297/1, 1298/1, 1299/1, 1300/1, 1301/1, 1302/1, 1303/1, 1304/1, 1305/1, 1306/1, 1307/1, 1308/1, 1309/1, 1310/1, 1311/1, 1312/1, 1313/1, 1314/1, 1315/1, 1316/1, 1317/1, 1318/1, 1319/1, 1320/1, 1321/1, 1322/1, 1323/1, 1324/1, 1325/1, 1326/1, 1327/1, 1328/1, 1329/1, 1330/1, 1331/1, 1332/1, 1333/1, 1334/1, 1335/1, 1336/1, 1337/1, 1338/1, 1339/1, 1340/1, 1341/1, 1342/1, 1343/1, 1344/1, 1345/1, 1346/1, 1347/1, 1348/1, 1349/1, 1350/1, 1351/1, 1352/1, 1353/1, 1354/1, 1355/1, 1356/1, 1357/1, 1358/1, 1359/1, 1360/1, 1361/1, 1362/1, 1363/1, 1364/1, 1365/1, 1366/1, 1367/1, 1368/1, 1369/1, 1370/1, 1371/1, 1372/1, 1373/1, 1374/1, 1375/1, 1376/1, 1377/1, 1378/1, 1379/1, 1380/1, 1381/1, 1382/1, 1383/1, 1384/1, 1385/1, 1386/1, 1387/1, 1388/1, 1389/1, 1390/1, 1391/1, 1392/1, 1393/1, 1394/1, 1395/1, 1396/1, 1397/1, 1398/1, 1399/1, 1400/1, 1401/1, 1402/1, 1403/1, 1404/1, 1405/1, 1406/1, 1407/1, 1408/1, 1409/1, 1410/1, 1411/1, 1412/1, 1413/1, 1414/1, 1415/1, 1416/1, 1417/1, 1418/1, 1419/1, 1420/1, 1421/1, 1422/1, 1423/1, 1424/1, 1425/1, 1426/1, 1427/1, 1428/1, 1429/1, 1430/1, 1431/1, 1432/1, 1433/1, 1434/1, 1435/1, 1436/1, 1437/1, 1438/1, 1439/1, 1440/1, 1441/1, 1442/1, 1443/1, 1444/1, 1445/1, 1446/1, 1447/1, 1448/1, 1449/1, 1450/1, 1451/1, 1452/1, 1453/1, 1454/1, 1455/1, 1456/1, 1457/1, 1458/1, 1459/1, 1460/1, 1461/1, 1462/1, 1463/1, 1464/1, 1465/1, 1466/1, 1467/1, 1468/1, 1469/1, 1470/1, 1471/1, 1472/1, 1473/1, 1474/1, 1475/1, 1476/1, 1477/1, 1478/1, 1479/1, 1480/1, 1481/1, 148

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN, Gabrielle Thibault, St-Casimir
BOURGET, Patricia Murphy, Hull
DION, Jules, Québec
FREDERICK, Cécile, Québec
GUAY, Irène Vézina, Charlesbourg
JENKINS, Cécile, Québec
JULIEN, Paul-Emile, Donnacona
LASANTE, Alfreda Boudreau, Sillery
POTVIN, Roger, Québec
ROBITAILLE, Auguste, Québec
ROUTHIER, Alfred, Sacré-Coeur de Marie
ROY, Jean-Robert, Québec
SIMARD, Marie-Des Angles Bouchard
ST-PIERRE, Eugénie Auger, St-Roch-Aulnaies
TURGEON, André, Québec

ASSELIN (Gabrielle Thibault)



A l'hôpital du St-Sacrement, Québec, le 15 avril 1992, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée dame Gabrielle Thibault, épouse de feu M. Alphonse Asselin. Elle demeurait à St-Casimir, Comté de Portneuf. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lacoursière Ltee
185, Bl. De La Montagne
St-Casimir

jeudi de 19 h à 22 h, vendredi de 14 h à 16h30 et de 19 h à 22 h, samedi à compter de 10 h. Un libre sera chanté le samedi saint, 18 avril à 11h, en l'église de St-Casimir et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Paul (Michelle Cadot), feu Huguet (Raymond Goulet), Denis (Monique Yelle), Guy (Clémence Cauchon), René (Georgette Thériault), Ange-Aimée, Yvon, Colombe, André Asselin, Jean-Luc (Réjane Vadeboncoeur); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Maurice (Alice Papillon), Marie-Ange, Soeur Cécile, Daniel (Marie Bernier), Noël, Lucienne, Elise Thibault; son beau-frère: Elzéar Asselin (Liliane Farmer); ainsi que ses neveux, nièces, cousins et cousines. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital du St-Sacrement, Québec. Des formulaires seront disponibles au salon funéraire. Pour renseignements: 1-339-2212.

BOURGET (Patricia Murphy) — A son domicile, le 12 avril 1992, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Patricia Murphy, épouse de feu Marcel Bourget. Elle demeurait à Hull. Elle laisse dans le deuil ses 3 fils: Richard (Sheila Armstrong) de Hull, Pierre (Josée McNeil) de Hull, Jean (Anne Saumure) de Hull; ses 3 petits-enfants: Christian Bourget, Carine Perreault Bourget, Ariane Bourget; son frère Vincent (Jacqueline Chabot) de Montréal; ses 5 beaux-frères: Marie-Louis (Francine Houde) de Trois-Rivières, Hugues Bourget (Thérèse Fortin) de Vancouver, Dr Yvan Bourget (Thérèse Ouellet) de Lévis, Gilles Bourget (Jacqueline Labrecque) de Lévis, Guy Bourget de Lévis; ses 3 belles-sœurs: Mme Madeleine Gobeil de Lévis, Pierrette (Arthur Lafrance) de Lachute, Bichane (Marc Charest) de Lévis, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont Kim Neveu de St-Jean-sur-le-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 15 avril 1992, sous la direction de la maison funéraire Serge Legault Inc. Hull, Québec. Pour inf. 1-819-771-6289.

DION (Jules)



A l'hôpital du Christ-Roi, le 14 avril 1992, à l'âge de 95 ans et 8 mois, est décédée M. Jules Dion, ex-président de la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie, époux en premières

noces de feu dame Corinne Verret et en deuxième nocces de feu dame Anny Verret. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Sylvio Marceau inc.
224, ouest St-Vallier
Québec

samedi et dimanche, de 14 à 17h et de 19 à 22h, lundi, de 11 à 12h45. Le service religieux sera célébré le lundi, 20 avril, à 13h, en l'église de St-Sauveur et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: Rose-Aimée (feu Marcel Nadeau), Jean-Paul (Marie-Paule Boudreau), Rita (André Nadeau), Louise (Laurent Boudreau), Céline, sa sœur, ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Mme Charles Plamondon (Dorothée Dion), Mme Maxime Dion (Jeanne Blouin), Mme Ernest Renaud (Béatrice Verret), M. et Mme Robert Genest (Hélène Verret), M. et Mme Charles Verret (Jeanette Drollet), M. Jean-Baptiste Brousseau, Mme Ludger Verret (Cécile Chantal), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 522-5212.

FREDERICK (Cécile)



Au Centre d'Accueil St-Antoine, le 16 avril 1992, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Cécile Frederick, fille de feu M. Georges Frederick et de feu dame Emilia Dunn. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire.

Sylvio Marceau inc.
270 Marie de l'Incarnation
Québec

samedi et dimanche, de 14 à 17h et de 19 à 22h, lundi, de 9 à 10h45. Le service religieux sera célébré le lundi, 20 avril, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié et de la au cimetière St-Charles pour mise en cendre. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Rachel Leclerc (Jacques Chabot) de Montréal; ses 5 beaux-frères: Marie-Louis (Francine Houde) de Trois-Rivières, Hugues Bourget (Thérèse Fortin) de Vancouver, Dr Yvan Bourget (Thérèse Ouellet) de Lévis, Gilles Bourget (Jacqueline Labrecque) de Lévis, Guy Bourget de Lévis; ses 3 belles-sœurs: Mme Madeleine Gobeil de Lévis, Pierrette (Arthur Lafrance) de Lachute, Bichane (Marc Charest) de Lévis, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont Kim Neveu de St-Jean-sur-le-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 15 avril 1992, sous la direction de la maison funéraire Serge Legault Inc. Hull, Québec. Pour inf. 1-819-771-6289.

GUAY (Irène Vézina)



A la merveilleuse Maison Michel Sarrazin le 15 avril 1992 à l'âge de 67 ans est décédée Dame Irène Vézina, épouse de feu Monsieur Hubert Guay. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de l'Anse
115, 80ème Rue Est
Charlesbourg

dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le lundi 20 avril à 14h en l'église St-Rodrigue et de la au cimetière Mont-Marie de Lauzon. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Richard (Claire Fréchette), Renald, Clau-

dette (son ami Jean Garneau), Francine (Marc Perron), ses petits-enfants, Marie-Claude et Annie Cayouette, Mireille Guay, Hubert et Givan Guay, David Côté, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Paul-Eugène (Juliette Savard), Françoise (Jean-Paul Pelletier), Gertrude (Paul-Henri Thibault), Dominique (Jeannette Bernier), Roger (Jeannine Routhier), Rita (Maurice Chauvin), Raymond (Georgette Robitaille), Claude (Thérèse Benoit), Rodrigue Vézina O.M.I., Soeur Thérèse Vézina S.C.O., Noël Vézina, Lucette (René Carrier), ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-sœurs de la famille de feu Hubert Guay, neveux, nièces, cousins et cousines. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer ou à la Maison Michel Sarrazin (enveloppes disponibles au salon).

Pour renseignements
525-6044

JENKINS (Cécile) — A l'hôpital Christ-Roi, le 16 avril 1992, à l'âge de 80 ans, est décédée Madeleine Cécile Jenkins, elle demeurait au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes. La famille recevra les condoléances à la Maison générale, le vendredi 17 avril. Il y aura une liturgie de la parole, le samedi 18 avril à 10h, en la chapelle de la communauté, 2655, rue Le Pelletier, Beauport et de la au cimetière Mont-Marie de Lévis pour l'inhumation, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltee

Elle laisse dans le deuil, son frère: l'abbé Paul-Henri Jenkins, aumônier à la Maison générale; sa belle-sœur: Mme Gemma Tremblay (feu Léo Jenkins); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amies. Pour renseignements: 529-3371.

JULIEN (Paul-Emile) — A Québec, le 16 avril 1992, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédé M. Paul-Emile Julien, époux de dame Irène Bureau. Il demeurait à Donnacona. La famille recevra les condoléances au funérarium

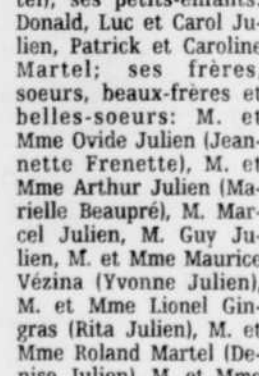
Roger Benoit & Fils Ltee
324, Notre-Dame
Donnacona

le dimanche 19 avril de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, lundi à compter de 12h30. Les funérailles auront lieu le lundi 20 avril 1992 à 14h30, en l'église Ste-Agnès de Donnacona et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Paul-André (Claude Jobin), Jean-Pierre (Diane Piché), Claude (France Villeneuve), Nicole (Serge Martel); ses petits-enfants: Donald, Luc et Carol Julien, Patrick et Caroline Martel; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ovide Julien (Jeanette Frenette), M. et Mme Arthur Julien (Marielle Beupré), M. Marcel Julien, M. Guy Julien, M. et Mme Maurice Vézina (Yvonne Julien), M. et Mme Lionel Gignas (Rita Julien), M. et Mme Roland Martel (Denise Julien), M. et Mme Marc Roberge (Françoise Julien), Mme Marcel Denis (Dolores Julien), Mme Rock Julien (Lucina Verreault), M. et Mme Denis Thibodeau (Thérèse Larivière-Julien), Mme Henri Ouellette (Cécile Bureau), Mme Maurice Alain (Antoinette Bureau), Mme Adrien Paradis (Gracia Bureau), Mme Philippe Parent (Thérèse Bureau), Mme Lucien Bureau (Jeannette Genest); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Funérarium de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

le lundi, 20 avril, de 14 à 17h et de 19 à 22h. Les gens sont conviés à se joindre à la famille pour les funérailles qui se feront célébrées le mardi, 21 avril, à 10h30, en l'église de St-Eugène, rue Chabot, à Vanier. L'inhumation se fera au cimetière de St-Edouard de Lotbinière. Ceux qui le désirent peuvent faire un don à l'Association Les Diabétiques du Québec, 2700 boul. Laurier, Ste 570, Ste-Foy, G1V 2L8. Pour renseignements 525-6044

ROBITAILLE (Auguste)



Au Centre hospitalier Courchesne, le 15 avril 1992, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Auguste Robitaille, époux de dame Marie-Paule Auclair. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative Funéraire du Plateau
950 des Erables
Québec

le dimanche 19 avril de 14h à 17h et de 19h à 22h, le lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le lundi 20 avril à 11h en l'église du St-Sacrement, et de la au cimetière de Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Pierre, Diane (Marcel Tremblay), Bernard (Diane Hamel); ses petits-enfants: Maud-Alyssa, Marie-Hélène, Laurie, Mathieu, Amélie et David; son frère et ses sœurs: Donat, Noémie et Yvette; sa belle-sœur Clémence Rochette, ainsi que son neveu Louis et sa nièce Sonya, plusieurs cousins, cousines et amies. Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer, 830 Ernest-Gagnon, bur:403.4, Québec G1S 3K3, 527-4294. Pour renseignements: 529-0035.

LASANTE (Alfreda Boudreau)



A l'hôpital Jeffery Hale, le 14 avril 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alfreda Boudreau, épouse de feu Monsieur Elphège LaSante, elle demeurait à Sillery. Le service religieux sera cé-

lèbré le mercredi 15 avril 1992 à 13h, en l'église Saint-Patrick, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera le jeudi 16 avril 1992 à 11h, au cimetière St-Michel de Trois-Rivières. Elle laisse dans le deuil, sa fille: Michèle (Alain Deroy); ses beaux-frères et belles-sœurs: Soeur Bernadette LaSante (Soeur Sainte-Jeanne d'Arc), Aline LaSante (J.N. Ménard), Françoise LaSante (Juge Roger Larroche); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 529-3371.

POTVIN (Roger)



A l'hôpital St-Sacrement, le 12 avril 1992, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Roger Potvin, autrefois traducteur à l'Assemblée Nationale. Il a longtemps résidé à St-Sacrement ainsi qu'à Neuville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Rita Rhéaume, ses 2 filles: Marguerite et Anne; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis Rhéaume (Jeanne D'Arc Bernard), Mme Henri-Paul Rhéaume (Marie-Jeanne Desrochers), M. Sylvio Robitaille (feu Cécile Rhéaume), M. et Mme André Rhéaume (Bertine Gagnon), Mme François Rhéaume (Elise Trempe), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

le lundi, 20 avril, de 14 à 17h et de 19 à 22h. Les gens sont conviés à se joindre à la famille pour les funérailles qui se feront célébrées le mardi, 21 avril, à 10h30, en l'église de St-Eugène, rue Chabot, à Vanier. L'inhumation se fera au cimetière de St-Edouard de Lotbinière. Ceux qui le désirent peuvent faire un don à l'Association Les Diabétiques du Québec, 2700 boul. Laurier, Ste 570, Ste-Foy, G1V 2L8. Pour renseignements 525-6044

ROBITAILLE (Auguste)



Au Centre hospitalier Courchesne, le 15 avril 1992, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé M. Auguste Robitaille, époux de dame Marie-Paule Auclair. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative Funéraire du Plateau
950 des Erables
Québec

le dimanche 19 avril de 14h à 17h et de 19h à 22h, le lundi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le lundi 20 avril à 11h en l'église du St-Sacrement, et de la au cimetière de Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Pierre, Diane (Marcel Tremblay), Bernard (Diane Hamel); ses petits-enfants: Maud-Alyssa, Marie-Hélène, Laurie, Mathieu, Amélie et David; son frère et ses sœurs: Donat, Noémie et Yvette; sa belle-sœur Clémence Rochette, ainsi que son neveu Louis et sa nièce Sonya, plusieurs cousins, cousines et amies. Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer, 830 Ernest-Gagnon, bur:403.4, Québec G1S 3K3, 527-4294. Pour renseignements: 529-0035.

LASANTE (Alfreda Boudreau)



A l'hôpital Jeffery Hale, le 14 avril 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alfreda Boudreau, épouse de feu Monsieur Elphège LaSante, elle demeurait à Sillery. Le service religieux sera cé-

ROUTHIER (Alfred) — A Sacré-Coeur de Marie, le 15 avril 1992, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédé M. Alfred Routhier, époux de feu Delia Provost domiciliée à Sacré-Coeur de Marie. M. Routhier était le père de Euclide, Patrick (Fleurbaey Champagne), Thérèse (Maurice Noël), Nazaire (Gisèle Lessard), Madeleine, Rita (Yvon Longchamps), feu Carmelle (Gaston Pomerleau) et l'abbé Eloi Routhier. Les funérailles auront lieu le samedi, 11h, en l'église Sacré-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances vendredi de 14h à 16h30, et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9h, à la salle municipale de Sacré-Coeur de Marie. La direction des funérailles: J.A. Savoie & Fils Ltee 1086 Notre-Dame Nord Thetford Mines Informations: 418-335-6233

ROY (Jean-Robert)

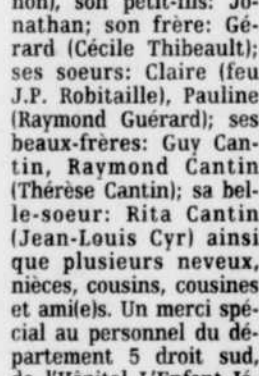


A l'hôpital l'Enfant-Jésus le 13 avril 1992 à l'âge de 70 ans est décédé Monsieur Jean-Robert Roy, retraité de la police de la ville de Québec, époux de dame Georgette Cantin. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

dimanche de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, lundi de 9h00 à 10h30. Le service religieux sera célébré le lundi 20 avril à 11h00 en l'église Saint-Pie X et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse; son fils: Pierre (Manon Lenon); son petit-fils: Jonathan; son frère: Gérard (Cécile Thibault); ses sœurs: Claire (feu J.P. Robitaille), Pauline (Raymond Guérard); ses beaux-frères: Guy Cantin, Raymond Cantin (Thérèse Cantin); sa belle-sœur: Rita Cantin (Jean-Louis Cyr) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Un merci spécial au personnel du département 5 droit sud, de l'Hôpital l'Enfant-Jésus. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, 489 Boul St-Cyrille Ouest, Québec G1S 1S2. Pour renseignements: 525-6044

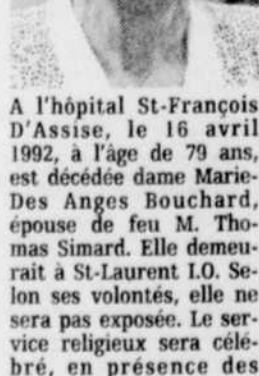
SIMARD (Marie-Des Angles Bouchard)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 16 avril 1992, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie-Des Angles Bouchard, épouse de feu M. Thomas Simard. Elle demeurait à St-Laurent I.O. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le lundi, 20 avril, à 15h, en l'église St-Laurent Ile d'Orléans. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Direction des funérailles

F.X. Bouchard Inc
4100 boul. Ste-Anne
Beauport

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Rodrigue (Denise Michaud), Candide (Solange Lavoie), Lorraine (Claude Roberge), Suzanne (Raymond Boutin), Richard (Francine Morel), Francine, feu Paul Simard m.s.c., ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Elène (Maurice Emond), Régina (Roger Coulombe), Jeanne d'Arc (Denis Lavoie),



de 7000 \$ à 10 000 \$ par rapport aux permanents.

«L'objectif de la négociation, c'est la dépréciation des emplois, la pleine tâche à l'intérieur de contrats à temps partiel pour les enseignants de l'éducation des adultes, tout en tenant compte du budget et des besoins du Centre Louis-Joliet», a indiqué le représentant syndical Richard Gauthier, précisant que le point principal sur lequel achoppaient les parties était la comptabilisation des actes d'enseignement.

L'autre point en litige, c'est l'ouverture des contrats en cours d'année pour tenir compte de modifications apportées au nombre d'heures travaillées. Dans l'état actuel des choses, un enseignant engagé en septembre sur la base de 15 heures par semaine, et qui passe à 20 heures en octobre, ne peut ouvrir son contrat. Il continue d'être rémunéré à raison de 15 heures selon l'échelle salariale et selon un taux horaire pour les cinq heures supplémentaires.

Comparativement à 720 heures dans le secteur régulier, ce sont 800 heures que doivent travailler les enseignants du secteur de l'éducation des adultes pour réaliser le même salaire. Avec une moyenne d'heures qui varie entre 650 et 740, ils réussissent dans l'ensemble à faire autour de 35 000 \$ par année, soit un manque à gagner

de 7000 \$ à 10 000 \$ par rapport aux permanents.

«L'objectif de la négociation, c'est la dépréciation des emplois, la pleine tâche à l'intérieur de contrats à temps partiel pour les enseignants de l'éducation des adultes, tout en tenant compte du budget et des besoins du Centre Louis-Joliet», a indiqué le représentant syndical Richard Gauthier, précisant que le point principal sur lequel achoppaient les parties était la comptabilisation des actes d'enseignement.

L'autre point en litige, c'est l'ouverture des contrats en cours d'année pour tenir compte de modifications apportées au nombre d'heures travaillées. Dans l'état actuel des choses, un enseignant engagé en septembre sur la base de 15 heures par semaine, et qui passe à 20 heures en octobre, ne peut ouvrir son contrat. Il continue d'être rémunéré à raison de 15 heures selon l'échelle salariale et selon un taux horaire pour les cinq heures supplémentaires.

Comparativement à 720 heures dans le secteur régulier, ce sont 800 heures que doivent travailler les enseignants du secteur de l'éducation des adultes pour réaliser le même salaire. Avec une moyenne d'heures qui varie entre 650 et 740, ils réussissent dans l'ensemble à faire autour de 35 000 \$ par année, soit un manque à gagner

ROSS (Alfred) — A Sacré-Coeur de Marie, le 15 avril 1992, à l'âge de 93 ans et 9 mois, est décédé M. Alfred Routhier, époux de feu Delia Provost domiciliée à Sacré-Coeur de Marie. M. Routhier était le père de Euclide, Patrick (Fleurbaey Champagne), Thérèse (Maurice Noël), Nazaire (Gisèle Lessard), Madeleine, Rita (Yvon Longchamps), feu Carmelle (Gaston Pomerleau) et l'abbé Eloi Routhier. Les funérailles auront lieu le samedi, 11h, en l'église Sacré-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances vendredi de 14h à 16h30, et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9h, à la salle municipale de Sacré-Coeur de Marie. La direction des funérailles: J.A. Savoie & Fils Ltee 1086 Notre-Dame Nord Thetford Mines Informations: 418-335-6233

ST-PIERRE (Eugénie Auger)

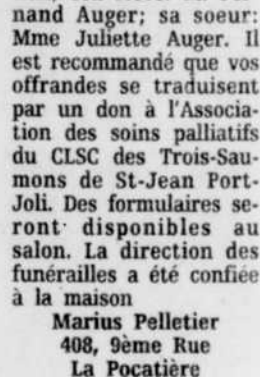


A son domicile, le 15 avril 1992, à l'âge de 82 ans et 1 mois, est décédée Mme Eugénie Auger, épouse de M. Paul St-Pierre. Elle demeurait à St-Roch-des-Aulnaies. La famille recevra les condoléances au salon paroissial de St-Roch-des-Aulnaies, vendredi de 13h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 13h à 14h15. Le service religieux sera célébré le samedi 18 avril à 14h30, en l'église de St-Roch-des-Aulnaies, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils: André (Pauline Genest); ses petits-fils: Pascal (Sylvie Moreau) et Christian; son frère: M. Fernand Auger; sa sœur: Mme Juliette Auger. Il est recommandé que vos offrandes se traduisent par un don à l'Association des soins palliatifs du CLSC des Trois-Saumons de St-Jean Port-Joli. Des formulaires seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue
Québec

dimanche de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, lundi de 9h00 à 10h30. Le service religieux sera célébré le lundi 20 avril à 11h00 en l'église Saint-Pie X et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse; son fils: Pierre (Manon Lenon); son petit-fils: Jonathan; son frère: Gérard (Cécile Thibault); ses sœurs: Claire (feu J.P. Robitaille), Pauline (Raymond Guérard); ses beaux-frères: Guy Cantin, Raymond Cantin (Thérèse Cantin); sa belle-sœur: Rita Cantin (Jean-Louis Cyr) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Un merci spécial au personnel du département 5 droit sud, de l'Hôpital l'Enfant-Jésus. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, 489 Boul St-Cyrille Ouest, Québec G1S 1S2. Pour renseignements: 525-6044

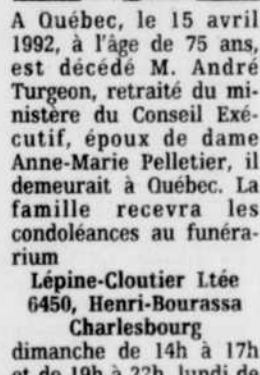
SIMARD (Marie-Des Angles Bouchard)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 16 avril 1992, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie-Des Angles Bouchard, épouse de feu M. Thomas Simard. Elle demeurait à St-Laurent I.O. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le lundi, 20 avril, à 15h, en l'église St-Laurent Ile d'Orléans. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Direction des funérailles

F.X. Bouchard Inc
4100 boul. Ste-Anne
Beauport

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Rodrigue (Denise Michaud), Candide (Solange Lavoie), Lorraine (Claude Roberge), Suzanne (Raymond Boutin), Richard (Francine Morel), Francine, feu Paul Simard m.s.c., ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Elène (Maurice Emond), Régina (Roger Coulombe), Jeanne d'Arc (Denis Lavoie),



de 7000 \$ à 10 000 \$ par rapport aux permanents.

«L'objectif de la négociation, c'est la dépréciation des emplois, la pleine tâche à l'intérieur de contrats à temps partiel pour les enseignants de l'éducation des adultes, tout en tenant compte du budget et des besoins du Centre Louis-Joliet», a indiqué le représentant syndical Richard Gauthier, précisant que le point principal sur lequel achoppaient les parties était la comptabilisation des actes d'enseignement.

L'autre point en litige, c'est l'ouverture des contrats en cours d'année pour tenir compte de modifications apportées au nombre d'heures travaillées. Dans l'état actuel des choses, un enseignant engagé en septembre sur la base de 15 heures par semaine, et qui passe à 20 heures en octobre, ne peut ouvrir son contrat. Il continue d'être rémunéré à raison de 15 heures selon l'échelle salariale et selon un taux horaire pour les cinq heures supplémentaires.

Comparativement à 720 heures dans le secteur régulier, ce sont 800 heures que doivent travailler les enseignants du secteur de l'éducation des adultes pour réaliser le même salaire. Avec une moyenne d'heures qui varie entre 650 et 740, ils réussissent dans l'ensemble à faire autour de 35 000 \$ par année, soit un manque à gagner

de 7000 \$ à 10 000 \$ par rapport aux permanents.

«L'objectif de la négociation, c'est la dépréciation des emplois, la pleine tâche à l'intérieur de contrats à temps partiel pour les enseignants de l'éducation des adultes, tout en tenant compte du budget et des besoins du Centre Louis-Joliet», a indiqué le représentant syndical Richard Gauthier, précisant que le point principal sur lequel achoppaient les parties était la comptabilisation des actes d'enseignement.

L'autre point en litige, c'est l'ouverture des contrats en cours d'année pour tenir compte de modifications apportées au nombre d'heures travaillées. Dans l'état actuel des choses, un enseignant engagé en septembre sur la base de 15 heures par semaine, et qui passe à 20 heures en octobre, ne peut ouvrir son contrat. Il continue d'être rémunéré à raison de 15 heures selon l'échelle salariale et selon un taux horaire pour les cinq heures supplémentaires.

Comparativement à 720 heures dans le secteur régulier, ce sont 800 heures que doivent travailler les enseignants du secteur de l'éducation des adultes pour réaliser le même salaire. Avec une moyenne d'heures qui varie entre 650 et 740, ils réussissent dans l'ensemble à faire autour de 35 000 \$ par année, soit un manque à gagner

de 7000 \$ à 10 000 \$ par rapport aux permanents.

«L'objectif de la négociation, c'est la dépréciation des emplois, la pleine tâche à l'intérieur de contrats à temps partiel pour les enseignants de l'éducation des adultes, tout en tenant compte du budget et des besoins du Centre Louis-Joliet», a indiqué le représentant syndical Richard Gauthier, précisant que le point principal sur lequel achoppaient les parties était la comptabilisation des actes d'enseignement.

L'autre point en litige, c'est l'ouverture des contrats en cours d'année pour tenir compte de modifications apportées au nombre d'heures travaillées. Dans l'état actuel des choses, un enseignant engagé en septembre sur la base de 15 heures par semaine, et qui passe à 20 heures en octobre, ne peut ouvrir son contrat. Il continue d'être rémunéré à raison de 15 heures selon l'échelle salariale et selon un taux horaire pour les cinq heures supplémentaires.

Comparativement à 720 heures dans le secteur régulier, ce sont 800 heures que doivent travailler les enseignants du secteur de l'éducation des adultes pour réaliser le même salaire. Avec une moyenne d'heures qui varie entre 650 et 740, ils réussissent dans l'ensemble à faire autour de 35 000 \$ par année, soit un manque à gagner

Deux candidats intéressés à diriger l'Action démocratique



Avis public

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Le mardi 21 avril 1992 à 17h
Siège social de la CUQ
399, rue Saint-Joseph Est
Québec

ORDRE DU JOUR

1. Prière
2. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 24 mars 1992
3. Règlement concernant la tarification applicable à la réception des boues de fosses septiques aux stations de traitement des eaux usées
4. Règlement concernant la quantité et la qualité des rejets dans le réseau régional
5. Aménagement du territoire: modification aux plan et règlements d'urbanisme/Conformité/Saint-Émile
6. Aménagement du territoire: modification aux plan et règlements d'urbanisme/Conformité/Québec
7. Aménagement du territoire: modification aux plan et règlements d'urbanisme/Conformité/Québec
8. Aménagement du territoire: modification aux plan et règlements d'urbanisme/Conformité/Cap-Rouge
9. Dépôt du rapport financier 1991
10. Nomination des vérificateurs
11. Liste des contrats accordés par le Comité exécutif pour la période du 1er janvier au 31 mars 1992
12. C.T.C.U.Q.:
 - a) Résolution 92-46/Règlement 86 décrétant des dépenses et un emprunt n'excédant pas 702 000\$ pour l'achat et l'installation d'un système d'information sur les autobus
 - b) Résolution 92-47/Règlement 87 modifiant le règlement 80 relatif à l'aménagement des voies réservées pour prévoir un emprunt et des dépenses additionnelles de 428 000\$
13. Divers
14. Période de questions des membres
15. Période de questions du public
16. Levée de l'assemblée

Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat

Québec, le 17 avril 1992

N.B. Cet ordre du jour pourra être modifié si les circonstances le justifient.

CHARLESBOURG — L'Action démocratique de Charlesbourg, qui s'était délestée de son chef intérimaire, M. Pierre Marier, à la fin du mois dernier, connaît le nom de son nouveau leader le 7 juin

prochain, à l'issue du congrès qui se déroulera à l'Aréna Réjean-Lemelin.

LE SOLEIL

En effet, selon Pierre Tapin, responsable de l'organisation de la course à la chefferie et du congrès, deux candidats ont manifesté leur intention de diriger la jeune formation d'opposition au conseil municipal de Charlesbourg avant la date limite d'hier soir.

Il s'agit de MM. André Garon, actuellement à l'emploi de la maison Cossette Communication, et Lawrence Pageau, professeur. M. Garon s'était fait particulièrement connaître à l'automne 1989 par ses critiques acerbes contre le projet avorté des florales de Charlesbourg. M. Pageau est bien connu, lui, pour avoir assumé les fonctions de maire de Notre-Dame-des-Laurentides, avant que cette municipalité ne fusionne avec Charlesbourg et n'y envoie nul autre que Pierre Marier comme son représentant au conseil municipal.

Les deux candidats brigueront le poste laissé vacant par le départ forcé de M. Marier, qui, le 26 mars dernier, était indirectement accusé par plusieurs témoins du parti de ne pas avoir suffisamment de crédibilité et de charisme pour espérer remporter les élections municipales de novembre prochain.

Il n'a pas été possible de le joindre, hier soir, pour avoir ses commentaires sur cette course à la chefferie. On se rappellera cependant que, le jour même de son éviction, il avait promis de poursuivre avec la base les efforts de redressement du parti pour offrir à la population « une alternative valable », affirmant que le groupe qui, par son pouvoir, venait de le destituer ferait « pire que l'administration actuelle » du maire Ralph Mercier.

M. Tapin, chef de cabinet adjoint du ministre des Communications Lawrence Cannon, et bras droit du ministre-député de Charlesbourg Marc-Yvan Côté, lors des dernières élections provinciales, figure au sein de la brochure de personnalités que l'Action démocratique est allée chercher en août

dernier pour renflouer son équipe de direction. Il avait adhéré au parti en même temps que M. André Gingras, professeur à l'École nationale d'administration publique et ancien président du Parti québécois dans Charlesbourg, et peu après M. Denis Harrington, ancien président de la chambre de commerce locale et du Carnaval de Québec et ex-candidat du Parti conservateur.



Le candidat destitué Pierre Marier aura un remplaçant le 7 juin.



AVIS AUX SOUSMISSEURS

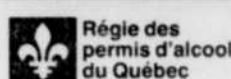
PROJET S-735:
LOCATION DE MACHINERIE LOURDE

PROJET S-736:
DISPOSITION DES RÉSIDUS VERTS (HERBES ET FEUILLES)
BORDEREAUX DE SOUMISSION: Disponibles à compter du 21 avril 1992, au bureau de la Direction des approvisionnements, 160, 76e Rue Est, 3e étage, Charlesbourg (Québec) G1H 7H5, tél.: (418) 624-7680.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Le 1er mai 1992 à 11 h au bureau du Greffier, à l'adresse ci-haut mentionnée, 3e étage.

Donné à Charlesbourg, le 17 avril 1992
Jacques Landry
Directeur des approvisionnements
Ville de Charlesbourg

avis de demande de permis d'alcool



Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, asseoir et transmettre à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 121, boul. Charest Ouest, Québec, QC G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2952-8007 QUÉBEC INC. à venir 4166, boul. Sainte-Anne Beauport Dossier: 380428	1 brasserie (spectacles)	4166, boul. Sainte-Anne Beauport
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TROIS MILLE INC. Le Val Club 1250, av. du Golf, bureau 103 Val-Bélair Dossier: 957860	1 bar (danse et spectacle), 1 bar sur terrasse dans centre sportif	1250, av. du Golf, bureau 103 Val-Bélair
PAVILLON BÉLÉAL (1988) INC. Pavillon Boral entr. 107, rue Père-Giroux Beauport Dossier: 957878	1 bar dans Pavillon de chasse ou de pêche	107, rue Père-Giroux Beauport
GESTION SARSFIELD INC. Café Terrasse la Nouvelle- France entr. 8, rue du Trésor Québec Dossier: 155481	1 bar, 1 bar sur terrasse	8, rue du Trésor Québec
LES IMMEUBLES JACQUES ROBAILLE INC. L'Hôtel Québec 3115, boul. Laurent Sainte-Foy Dossier: 957696	1 restaurant pour vendre, 1 bar (danse et spectacles)	3115, boul. Laurent Sainte-Foy
TAVERNE BÉLÉAL INC. Belley l'Hôtel Particulier entr. 249, Saint-Paul Québec Dossier: 352112	1 bar sur terrasse permis additionnel	249, Saint-Paul Québec
DANIELLE DUMAS CASSE- CROUTE CHEZ BOUB 30, Léo-T. Julien Charlesbourg Dossier: 941724	1 restaurant pour vendre, sur terrasse permis additionnel	30, Léo-T. Julien Charlesbourg
NOUVEAUX BRASSEURS ASSOCIÉS INC. Bar L'Inox 37, Saint-André Québec Dossier: 471151	1 bar sur terrasse permis additionnel	37, Saint-André Québec
2868-2003 QUÉBEC INC. Bar le St-Louis 340, Saint-Augustin Saint-Hélène- de-Breakeville Dossier: 335760	1 bar sur terrasse permis additionnel	340, Saint- Augustin Saint-Hélène- de-Breakeville

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat



ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

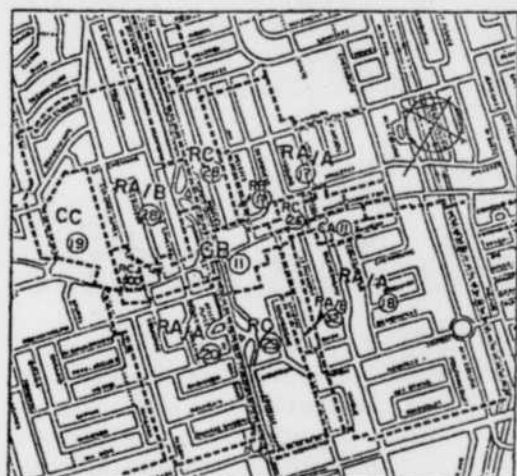
AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 6 AVRIL 1992:

1- DANS LA ZONE CB-11:

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 6 avril 1992, le **règlement 3250** modifiant le règlement de zonage 1401 dans le but de créer une disposition particulière à la zone commerciale CB-11 concernant la construction d'un poste d'essence sans baie de service. (District Sainte-Genève)

La zone CB-11 est délimitée comme suit: au nord, par l'axe de la rue Colonel-Jones, par les lots S.-F. 18-14, 19-3, 19-13, 19-14, 19-15, 19-16, 19-17, 19-18, 19-78, 19-P, par l'axe de l'autoroute Duplessis, par le lot S.-F. 26-65 et l'axe de la rue de Norvège; à l'est, par l'axe de la rue des Mélièzes, par les lots S.-F. 27-51, 27-50, 27-179, par l'axe du chemin Sainte-Foy, par les lots S.-F. 215-6-P, 215-7, 217-4-2-1-P, 217-3-3, 217-3-4 et 217-63; au sud, par les lots S.-F. 217-62, 218-11, par l'axe de l'autoroute Duplessis et par les lots S.-F. 403-268, 403-267, 403-266, 403-1, 403-260, 403-261, 403-262, 403-263, 403-264, 403-2, 403-497-1, 403-497-2, 403-496; à l'ouest, par les lots S.-F. 224-6-4, 18-189, 18-190 et 18-193; et selon le plan ci-après:



2- DANS LES ZONES RC-25, RA/B-46 et CA-22:

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 6 avril 1992, le **règlement 3251** modifiant le règlement de zonage 1401 dans le but: 1) de créer la zone commerciale CB-30 à même une partie de la zone résidentielle RC-25 et à même la totalité de la zone commerciale CA-22; 2) de créer la zone résidentielle RC-108 à même une partie de la zone résidentielle RC-25; 3) d'agrandir la zone résidentielle RA/B-46 à même une partie de la zone résidentielle RC-25; 4) d'abroger les articles 3.7.5.3, 3.7.5.3.1, 3.7.5.3.2 et 3.7.5.3.3; 5) de créer des dispositions particulières à la zone commerciale CB-30 concernant la marge de recul, la marge latérale, la cour arrière, la hauteur des bâtiments, le rapport plancher/terrain, la superficie de terrain occupée par le bâtiment, l'emplacement des cases de stationnement et l'affichage. (District Sainte-Genève)

Les zones RC-25, RA/B-46 et CA-22 sont délimitées comme suit: au nord, par les lots S.-F. 46-64, 46-65, 46-66, 48-63, 48-96, 48-95, 48-94, 48-73, 56-58, 56-79, 58-46, 58-49, 61-55 et par l'axe de la rue de la Verdure ainsi que par l'axe de la rue Flore-Duquet et de la rue d'Entremont; à l'est, par l'axe de l'autoroute Henri-IV; au sud, par l'axe du chemin Sainte-Foy ainsi que par les lots S.-F. 411-28, 411-26, 198-6, 411-25, 411-24, 411-23, 411-22, par l'axe de la rue Jean-Noël ainsi que par les lots S.-F. 200-24-P, 201-37, 201-68, 201-67-2, 201-67-1, 201-66, 205-3, 206-1, 206-149, 206-150, 206-1, par l'axe de la route de la Suète ainsi que par les lots S.-F. 46-43, 46-27, 46-28, 48-52, 48-53, 48-47, 48-54, 48-55, 48-56; à l'ouest, par le lot S.-F. 45-P; et selon les plans ci-après:



Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que les règlements 3250 et 3251 fassent l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de 9h à 19h, le 28 avril 1992, au bureau du sousigné situé à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Copies de ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau du sousigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 3250 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 19 et pour que le règlement 3251 fasse l'objet d'un scrutin référendaire ce nombre est de 113. À défaut de ces nombres, les règlements en question seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 avril 1992, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, ce 16 avril 1992.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
SERGE GISSON



Louis-Guy
LEMIEUX

Une histoire de soldats

En 150 ans, soit de 1608 à 1760, la Nouvelle-France n'aura connu en tout et pour tout qu'une cinquantaine d'années de paix. Et une paix toute relative puisque les ennemis de l'époque, Anglais et Amérindiens, ne désarmèrent jamais vraiment.

L'histoire de Québec est aussi celle d'une ville de garnison. Dès 1632, le ministère de la Marine, responsable des colonies françaises, envoie des militaires par bateaux entiers. Ce seront d'abord les mercenaires engagés par les compagnies de commerce, suivis, à partir de 1663, des troupes régulières dont les 1200 hommes du régiment de Carignan, pour ensuite voir débarquer les engagés plus ou moins volontaires des Compagnies franches de la Marine.

Toute cette soldatesque prenait beaucoup de place dans une ville qui ne comptait que 8000 habitants au milieu du XVIIIe siècle. Ces militaires étaient souvent très jeunes (on les engageait à partir de 16 ans et parfois moins), bruyants (l'ivrognerie fut une des plaies de la Nouvelle-France), peu instruits (moins de la moitié pouvaient écrire leur nom) et pas toujours disciplinés (la désertion, malgré qu'elle soit punie de la peine de mort, était chose courante).

Les filles de la Vadeboncoeur

Le Service des parcs d'Environnement Canada vient de publier une intéressante brochure qui raconte justement la vie des militaires à Québec sous le régime français. Intitulé « La garnison de Québec » et rédigé par l'historien Gilles Proulx, cet ouvrage de vulgarisation couvre toute la période française en s'attachant plus longuement sur la décennie cruciale 1748-1759.

Quand nos petits soldats ne jouaient pas à la guerre, on était certain de les retrouver dans un des 81 cabarets ou auberges que comptait Québec entre 1750 et 1753.

Les endroits les plus fréquentés s'appelaient le cabaret de la Reine Blanche, côté de la Montagne, et le Lion d'Or, rue Saint-Louis. On y prenait un coup solide et on y jouait aux cartes, aux dés et au billard. Pour trouver des filles, le cabaret réputé était celui de Marguerite Brusseau dite la Vadeboncoeur, rue Saint-François, dans la Basse-Ville.

On se querelle aussi entre militaires. En 1751, chez le cabaretier François Morat dit la Forme, rue des Remparts, le canonier Jean Corollaire se bat en duel avec un collègue. Les deux duellistes évitent des sanctions graves en s'enfuyant, probablement vers Gaspé où les déserteurs pouvaient, avec de la chance, s'embarquer pour la France dans les bateaux de pêche.

À l'exception de la période du siège de Québec, à l'été 1759, où les voleurs étaient exécutés sur-le-champ, les soldats délinquants se voient imposer des peines moins capitales: les galères, le fouet, la flétrissure au fer rouge et le bannissement. La prison n'est pas une forme de punition généralisée à l'époque.

Déjà l'inflation

Les travaux de construction des fortifications de Québec et des Nouvelles Casernes (au parc de l'Artillerie) s'échelonnent entre 1745 et 1757.

On profite de l'augmentation considérable du nombre de soldats pour améliorer la défense de Québec. Les autorités font travailler les soldats pour pallier la rareté et la cherté de la main-d'œuvre locale. Les soldats touchent pour leurs travaux extramilitaires un salaire de moitié inférieur à celui perçu par les civils. Si certains soldats sont salariés, beaucoup préfèrent travailler à leur compte. Les autorités déplorent le fait que plusieurs sous-officiers exploitent des cabarets.

Les militaires n'ont pas le choix. Ils doivent chercher un revenu d'appoint. Le simple soldat touche mensuellement un montant net de 6 livres et 15 sols pour servir le Roi. Cette solde n'a pas augmenté entre 1748 et 1759, alors que l'inflation multiplie les prix par 20 pendant cette même période. La douzaine d'oeufs qui coûtait 3 sols en 1751, vaut 3 livres 10 sols en 1759.

On trouve là l'explication toute logique du peu d'enthousiasme démontré par l'armée française pour défendre Québec attaquée par les troupes de Wolfe.

LA GARNISON DE QUÉBEC, par Gilles Proulx, 54 pages, 5,95\$. Une publication du Service des parcs d'Environnement Canada, illustrée par Francis Back. Dans toutes les bonnes librairies et à Approvisionnement et Services Canada.

CONCOURS

ESSAI DE CONDUITE
LE SOLEIL

PLUS DE
6000
EN PRIX

POUR PARTICIPER
visitez l'un des concessionnaires suivants:

CAPITALE NISSAN • GIGUÈRE AUTO • GRAND TRIANON • LAURIER
PONTIAC BUICK • LEVIS SUBARU • MARLIN CHEVROLET OLDSMOBILE
INC. • MONTCALM AUTOMOBILES • OPTION SUBARU • PAQUET SUZUKI
• QUÉ-BOURG AUTO LTEE • RENDEZ-VOUS MAZDA • ROBERGE NISSAN
• STE-FOY LALLIER • STE-FOY TOYOTA

ET LISEZ LE CAHIER AUTOMOBILE DU LUNDI DANS **LE SOLEIL**

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

CHARLESBOURG

Contributions politiques

Tous les conseillers membres du Parti civique du maire Ralph Mercier ont versé entre 300 \$ et 612,50 \$ dans la caisse de leur formation en 1991, selon le rapport financier déposé à la ville. Le plus généreux donateur a été M. Gilles Leduc, suivi de près par MM. François Lafond et Jean-Marie Laliberté avec 600 \$ chacun, Mme Pauline Berthiaume et Jacques Mitchell avec respectivement 580 \$ et 547,50 \$, et, enfin, Clément Coulombe avec 340 \$. Le maire Mercier a donné, comme tous les autres, 300 \$. Le PC a un actif de 73 678 \$. L'Action démocratique, fondée en mai 1991, n'a, par contre, que 1732 \$ en caisse. Les conseillers Pierre Marier et Adrien Cloutier ont donné 500 \$ chacun, tandis que leur collègue André Gignac a donné 250 \$.

QUÉBEC

Service de l'état des routes

Transports Québec avise que les activités du service de renseignements sur l'état des routes pour la saison hivernale 1991-92, prendra fin dimanche à 22 h. Le service du renseignement de Transports Québec demeure accessible tout au long de l'année aux numéros de téléphone suivants : pour la région de Québec (418) 643-6864, pour la région de Montréal (514) 873-2605. Le service fournit des renseignements sur les distances routières, le calcul des charges et dimensions, la circulation et les horaires des travaux de réfection, les horaires et tarifs des traversiers, etc.

CHARNY

Système de biofiltration

La décision relative au déménagement de l'usine d'équarrissage Alex Couture, de Charny, et à la construction d'une nouvelle usine de traitement de certains déchets animaux devrait être retardée jusqu'à ce qu'on ait connu les résultats du système de biofiltration qui doit entrer en fonction dans cette entreprise en juin. Dans ses recommandations rendues publiques hier, le Comité d'étude sur la localisation et la construction d'une usine de traitement de certains déchets animaux indique qu'il faudrait même prendre le temps d'évaluer toutes les autres solutions technologiques disponibles pour régler ce problème de pollution de l'environnement par l'odeur. Enfin, si la construction d'une usine spécialisée devenait la seule solution possible pour réduire les problèmes d'odeurs à Charny, le comité recommande que le financement de la nouvelle usine soit assumé par Alex Couture, la ville de Charny, le gouvernement provincial et Ottawa.

BOIS-FRANCS

Fusion de deux villes ?

Un projet de regroupement des villes de Victoriaville et d'Arthabaska et des municipalités de Sainte-Victoire et de Saint-Christophe-d'Arthabaska est à l'étude depuis six mois. La nouvelle ville compterait 40 000 habitants. « Cette fois-ci, c'est sérieux », a dit le maire d'Arthabaska, Pierre Roux, en faisant allusion aux tentatives avortées en 1973 et 1976 alors qu'il y avait eu méfiance au sujet de l'appellation de la nouvelle ville. Les nouvelles obligations fiscales imposées aux municipalités par la réforme Ryan ont relancé le débat.

LA POCATIÈRE

Technologie de pointe

Encore cette année, le Centre spécialisé de technologie physique offre la possibilité aux jeunes qui ont le goût d'en savoir plus sur la météorologie, l'électronique, l'optique, les lasers et l'holographie, la robotique ou les fibres optiques, de faire une semaine de stage dans les locaux et les laboratoires du cégep de La Pocatière et ce, sous la supervision des monitrices et moniteurs formés en technologies physiques. Les coûts de ces stages sont de 150 \$ et subventionnés par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Pour informations, communiquer avec Sylvie Pelletier au (418) 856-1525.



Les pompiers et les volontaires qui ont combattu les flammes n'avaient que des débris fumants à arroser.

Pertes matérielles évaluées à plus de 300 000 \$

60 vaches laitières périssent dans un incendie à Ste-Famille

De dures années de labeur se sont envolées en fumée hier, vers l'heure du souper, quand un incendie a détruit de fond en comble la grange et le troupeau de 60 vaches laitières de M. Grégoire Prémont, à Sainte-Famille, île d'Orléans. Les pertes sont évaluées sommairement à plus de 300 000 \$.

LE SOLEIL

Sous la direction du chef Roger Giguère, une quinzaine de pompiers et de volontaires de Sainte-Famille ont combattu les flammes mais n'ont pu maîtriser l'élément destructeur qui s'est attaqué à la grange du côté de la tasserie à foin, vers 18 h.

Après une demi-heure d'efforts, le chef a rapidement demandé l'aide d'une douzaine de pompiers de la paroisse voisine de Saint-Jean. Mais ce fut en vain, bien qu'à un certain moment, cinq citernes encerclaient la grange pour déverser leur contenu sur le bâtiment en

flammes. Les 60 bêtes à cornes n'ont eu aucune chance de s'échapper, piégées par la fumée. Leurs cadavres ont été retrouvés complètement carbonisés.

Selon les brefs commentaires de M. Alain Picard, qui travaillait avec le propriétaire au moment de l'incendie, « tout s'est fait si vite. On a aperçu du feu à l'extrémité est du bâtiment, le feu était dans le foin. Ça peut être une défectuosité électrique, on le sait pas. Mais ça chauffait et on a pas eu le

temps de faire évacuer les bêtes. »

Pendant que M. Prémont courait d'un endroit à l'autre pour aider les pompiers à éteindre le feu, son beau-père M. Fernand Marquis, 73 ans, regardait la scène avec tristesse. « Comment voulez-vous, ça se passe si vite. Mon gendre avait un beau troupeau laitier et tout est une perte complète, les trayeuses, les réfrigérateurs, les réservoirs de conservation, etc. Y'a plus rien à faire, à part que de tout gratter, de jeter et de recommencer. »

Un groupe de motards alliés aux Hell's, emménagent à Saint-Augustin

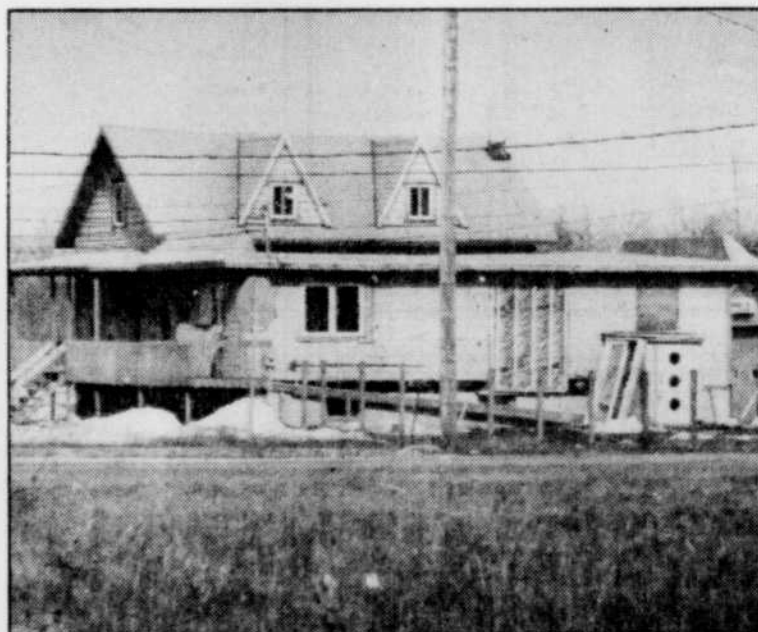
SAINT-AUGUSTIN — Le groupe de motards « Les Mercenaires », reconnus comme de fidèles alliés des célèbres Hell's Angels, emménageront bientôt dans leur nouveau quartier-général de Saint-Augustin. L'arrivée de ces citoyens n'est toutefois pas sans susciter des inquiétudes.

LE SOLEIL

Un porte-parole de la municipalité de Saint-Augustin, Guy Jobin, a indiqué hier que depuis que les rumeurs ont commencé à circuler à ce sujet, il y a une semaine, « cinq ou six » personnes avaient contacté l'hôtel de ville afin d'en savoir plus long sur ces nouveaux arrivants, autrefois de Saint-Prospère de Beauce. Selon quelques citoyens interrogés, ces inquiétudes seraient également partagées par beaucoup d'autres personnes habitant dans le secteur choisi par « Les Mercenaires », à l'angle du chemin du Lac et du boulevard Hamel.

M. Jobin a confirmé que cette demeure avait été achetée en septembre dernier par un dénommé Louis-Paul Gagné, de Val-Bélair. Un couple habitait à cet endroit avant l'arrivée du clan. Selon le bureau d'enregistrement de Portneuf, Louis-Paul Gagné est également propriétaire d'une autre maison à Saint-Augustin.

Hier, lors d'une visite du



Pour l'instant, l'endroit ne ressemble en rien à une forteresse. Une simple clôture entoure la propriété.

SOLEIL dans le secteur, une poignée d'individus s'affairaient à rénover la demeure. Selon les voisins, ils n'y viennent que le jour. Et pour l'instant, l'endroit ne ressemble en rien à une forteresse. Une simple clôture entoure la propriété.

Les quelques voisins interrogés ne semblent pas être dérangés outre mesure par leurs nouveaux voisins. « Si tu fais ta petite affaire, je suis sûr que t'auras pas de problèmes », indique une dame qui a demandé l'anonymat.

Tout au plus, avoue un autre citoyen, certaines maisons risquent de ne pas se vendre rapi-

dement. Comme celle adjacente au repaire et qui, ironiquement, est propriété d'un... policier de Sainte-Foy. « Y'é aussi bien d'aller les voir pour leur vendre... », lance notre interlocuteur.

« Les Mercenaires » étaient implantés à Saint-Prospère de Beauce depuis une dizaine d'années. Le maire du village, Marcel Tanguay, avoue n'avoir eu aucune plainte à formuler à leur endroit, sauf en une occasion, pour un chien errant qui inspirait de la crainte à quelques personnes. En décembre 88, la Sûreté du Québec avait toutefois investi leur local. Une douzaine d'individus avaient

alors été arrêtés pour possession et trafic de drogues.

Nombreux policiers

Leur déménagement à Saint-Augustin, à quelques kilomètres des Hell's de Saint-Nicolas, amène les policiers à ouvrir l'oeil. Selon un citoyen du secteur, les va-et-vient se font déjà nombreux. « Y'a plein de nouvelles faces. L'autre fois, il y avait un attroupement de six ou sept auto-patrouilles, près de la 40. »

La Sûreté du Québec avoue effectivement « se tenir au courant » de ce qui se passe à Saint-Augustin. La police de Québec aussi, puisque à la suite d'une entente avec cette municipalité, ce sont ses policiers qui y assurent maintenant la sécurité. « On est sensible aux informations qu'on reçoit », dit-on, laconiquement, à la centrale du parc Victoria. Sans oublier, enfin, les policiers de Sainte-Foy, puisque la limite entre cette ville et de Saint-Augustin est justement dans ce secteur.

Le nouvel emplacement choisi par le groupe de motards pour établir son quartier-général ouvre la porte à un lot de spéculations. « Il faut dire que c'est central. L'autoroute 40 est juste à côté, le boulevard Hamel. Saint-Nicolas n'est pas loin ni le pénitencier de Donnacona. Et puis il y a le bois, pas loin, s'ils sont mal pris... », indique un voisin qui ne s'en fait guère avec toute cette histoire. Au contraire : « Je me sens en sécurité, y'a pas un p'tit voleur qui va se risquer ici... »

Le sida vient hanter le personnel de la prison de Donnacona

DONNACONA — La direction du pénitencier de Donnacona compte sensibiliser davantage son personnel sur les précautions à prendre face au sida, à la suite d'une récente altercation entre un détenu atteint de cette maladie et des gardiens, au cours de laquelle deux de ces derniers auraient été délibérément égratignés. Depuis, ils attendent avec anxiété les tests médicaux qui détermineront s'ils sont séro-positifs ou non.

LE SOLEIL

Selon la directrice adjointe aux services de gestion de l'établissement carcéral, Mme Monique Marullo-Morin, même si les employés avaient déjà été sensibilisés au problème, cet incident milite en faveur d'une nouvelle campagne afin de rafraîchir les mémoires, particulièrement pour ceux qui ont à côtoyer quotidiennement les détenus.

L'altercation s'est produite le 29 mars, au moment où le détenu, âgé d'une trentaine d'années, se trouvait en « ségrégation administrative », c'est-à-dire dans une cellule qu'il ne pouvait quitter qu'une heure par jour en raison de son comportement inacceptable. À un certain moment, l'homme est entré dans une colère terrible, cassant tout ce qui lui tombait sous la main, au point que les gardiens ont été forcés d'intervenir. Blessé, le détenu s'est alors rué sur eux pour les égratigner et faire en sorte que son sang entre en contact avec leur, comme il avait menacé de le faire depuis qu'il se savait atteint de la maladie.

« Il n'a jamais caché sa maladie, affirme Mme Marullo-Morin. Il le criait sur tous les toits. » Après avoir soigné ses blessures pendant quelques jours à l'infirmerie du pénitencier, le détenu a été remis en ségrégation administrative. Quant aux deux officiers, ils bénéficient d'un congé, en attendant de connaître le résultat de leur test de dépistage.

Une plainte a été déposée par les officiers auprès de la Sûreté du Québec qui a ouvert une enquête. Un procureur de la Couronne déterminera dans les prochains jours s'il y a lieu de porter une accusation de tentative de meurtre contre le détenu. Celui-ci purgeait une peine de six ans d'emprisonnement pour une série d'accusations allant de l'agression armée au recel, en passant par le trafic de stupéfiants.

Selon les renseignements fournis par Mme Marullo-Morin, les officiers ne savent pas quel détenu est atteint du sida parmi la population carcérale. Confidentialité du dossier médical, indique-t-on. Tout au plus le personnel est-il mis au courant que le détenu est atteint d'une « maladie contagieuse », que ce soit le sida ou l'hépatite B, et qu'il est donc préférable de prendre des mesures de précaution. Des combinaisons de protection et des gants sont d'ailleurs à la disposition du personnel.

Depuis 1985, une centaine de cas de détenus atteints du sida ont été répertoriés dans les pénitenciers canadiens. De ce nombre, une dizaine auraient développé des symptômes reliés à cette maladie.

UNE GRANDE VOITURE DANS UNE PETITE ANNONCE

Les concessionnaires Pontiac/Buick/GMC de la région de Québec vous défient de trouver mieux!

Buick Skylark 4 portes • Moteur V6, 3,3 litres • Transmission automatique • Sièges avant à dossiers individuels • Radio AM/FM • Verrouillage électrique des portes • Glaces teintées et autres caractéristiques

* Taxes et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix.



Buick Skylark **16 648 \$***

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

PONTIAC · BUICK · CAMARO · GMC

DE LA RÉGION DE QUÉBEC